

Ensemble

#11
Juillet-Août 2022

Le magazine de la Ville de Juvisy-sur-Orge

L'été dans la ville !



Juvisy
GRAND
PARIS





► **FÊTE DE LA VILLE** Samedi 19 juin, le concert de Barbara Pravi organisé dans le cadre de Fête de la Ville a rencontré un immense succès auprès du public. Un émouvant hommage a été rendu à Christophe en deuxième partie de soirée.

Sommaire

L'ÉDITO DE MADAME LE MAIRE

04 | L'ACTU DES QUARTIERS

- Reprise du réseau d'assainissement de la rue Branly.
- Collecte des déchets : usages et bonnes pratiques.

06 | DOSSIER : L'ÉTÉ DANS LA VILLE

- Promenons-nous dans les parcs.
- Croisières Alternat : un été sur le fleuve.
- Le Festival de musique Embarque revient !
- Ciné plein air : Fantômes et poulets...
- Base de loisirs.

12 | LES ESPACES CULTURELS

14 | GÉNÉRATIONS

- Partenariat entre la Ville et la filière Métiers de l'accueil du Lycée Monnet : un premier bilan positif !
- La Ville installe des capteurs de CO2 dans les classes.
- Des chantiers nettoyage de l'Orge pour les 18-25 ans.

23 | SÉCURITÉ

- Les exercices PPMS à l'école.

18 | PORTRAIT

- Arnaud et Benoît Prigent : Champions de France de MMA.

20 | ASSOCIATIONS / SPORT / CULTURE

- Nouvelle édition du stage multisports.
- Venez découvrir la sophrologie avec l'ASAZ
- Un nouveau logo pour l'Observatoire !
- Un premier roman pour la Juvissienne Cécile Noelle Mengue Biolo !

23 | ÇA C'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Ensemble

Mairie de Juvisy 6 rue Piver
91260 Juvisy-sur-Orge.

Directrice de la publication : Lamia Bensarsa Reda

Rédacteur en chef : Moïse Fournier

Rédacteur en chef : Moïse Fournier et Laura Andrais

Photos : Moïse Fournier (sauf mention contraire)

Création et mise en page : Julie Ducarne

Impression : La Maison des Impressions

Diffusion : Le diffuseur de la Ville de Juvisy

Tirage : 9 000 exemplaires.

Signalez un problème de distribution au : 01 69 12 50 06.

Date de parution : 1^{er} juillet 2022

Retrouvez-nous sur facebook, Instagram et juvisy.fr





“ Nous vous souhaitons un très bel été et vous donnons rendez-vous à la rentrée ”

L'été est là, enfin ! La période estivale est arrivée et avec elle l'envie de prendre quelques jours de repos bien mérités. Nous avons toutes et tous été éprouvés par les deux années qui viennent de s'écouler et cette crise sanitaire syncopée par des périodes d'accalmie où tout redevient possible et des moments où le virus nous impose une vie contrainte.

En janvier dernier, avec déception, nous avons dû annuler notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population et le repas de nos aînés à cause d'une reprise épidémique. Qu'à cela ne tienne, nous ne nous sommes pas laissés abattre ! Les six premiers mois de 2022 ont été l'occasion de réinventer nos moments conviviaux et d'en inventer de nouveaux. Je pense notamment à ce beau Dimanche de printemps ou encore à la Fête des enfants, deux rendez-vous inédits qui nous ont permis de profiter de notre merveilleux parc des Grottes.

Pour ce faire, nous avons eu une bonne étoile... Christophe, notre fierté juvisienne, notre Beau bizarre de génie qui nous a accompagnés tout au long de ces semaines intenses. 2022, c'est l'année des mots bleus, c'est l'année de l'hommage que nous avons décidé de rendre à Daniel Bevilacqua. Aujourd'hui, son visage illumine notre espace Jean Lurçat, grâce au travail remarquable de l'artiste juvisien Nilko.

Les mois qui viennent de s'écouler ont particulièrement été chargés en émotion et en surprises diverses. Cette année a aussi été celle du retour du public dans le parc de la Mairie venu écouter un artiste pour la Fête de la Ville. Défi relevé, nous avons réussi à lui offrir plus de quatre heures de musique, avec Barbara Pravi et le

très émouvant hommage rendu à Christophe par ses musiciens et de nombreux artistes. Ces succès nous encouragent à poursuivre nos efforts pour donner à la musique et aux arts sous toutes leurs formes une place centrale dans la Ville. Nous nous y employons et vous réservons de très nombreuses surprises les années à venir...

L'espace Jean Lurçat, le Parc des Grottes, le parc de la Mairie, l'Observatoire, les bords de Seine aussi... autant de lieux emblématiques de Juvisy, qui participent largement de l'attrait et de la singularité de notre petite commune. Nous en sommes fiers et c'est pour cette raison que nous serons toujours présents pour les préserver tout en les rendant accessibles à chacun. C'est dans cet esprit que nous avons consacré le dossier de ce magazine à ces endroits et à toutes les activités que vous pourrez y pratiquer cet été. Vous y retrouverez un petit guide de nos parcs, où vous pourrez lire, faire du sport, déjeuner seul ou en famille, vous reposer en écoutant de la musique, assister à deux séances de cinéma de plein air. L'été à Juvisy, c'est aussi l'occasion de profiter de notre fleuve grâce à la péniche Alternat ou de franchir la Seine, pour passer du temps à la base de loisirs.

Nous vous souhaitons un très bel été et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année riche de rencontres et de moments forts.

Très sincèrement
Jamia Bataeta Reda

Reprise du réseau d'assainissement de la rue Branly

Depuis le 13 juin, à la demande de la Ville, l'Intercommunalité Grand-Orly Seine Bièvre effectue d'importants travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées dans la rue Branly.

En effet, les réseaux de cette rue étaient bien souvent engorgés, entraînant des remontées d'odeurs chez les riverains du secteur. Face à cette problématique, le service assainissement de notre agglomération a été dans l'obligation d'intervenir régulièrement pour réaliser des hydro-curages dans ces réseaux pour

nettoyer les canalisations concernées. Cette solution était néanmoins provisoire, comme l'explique Virginie Falguières : « Suite à plusieurs signalements de riverains nous faisant part de problèmes de nuisances olfactives, nous avons insisté auprès des services de l'agglomération pour que des travaux de rénovation/

renouvellement soient réalisés le plus rapidement possible. C'est désormais le cas et nous espérons pour les habitants de cette impasse que ces travaux seront bénéfiques pour leur quotidien ! ».

La fin du chantier est prévue pour le 29 juillet.

Collecte des déchets : usages et bonnes pratiques

Depuis avril dernier, les services de l'Intercommunalité Grand-Orly Seine Bièvre, ont passé un nouveau marché pour la collecte des déchets, modifiant ainsi les jours de ramassage des poubelles à Juvisy.

Vous avez dû recevoir le nouveau calendrier correspondant à votre secteur et à votre habitat (pavillon ou collectif) détaillant les jours de collecte des différents déchets (ordures ménagères, emballages, verre, déchets végétaux, etc.). Si ce n'est pas le cas, il vous est encore possible de vous en procurer un en le téléchargeant sur le site Internet de l'EPT.

Pour rappel, les bacs poubelles doivent être sortis la veille au soir de la collecte et

être rentrés une fois la collecte réalisée. Il importe que chacun applique ces règles du mieux possible afin de ne pas entraver la circulation des piétons sur les trottoirs, mais également pour ne pas attirer les rats. Les services de la Ville veillent au respect de ces mesures et n'hésitent pas à interpeller les syndicats et bailleurs des résidences qui ne s'y conformeraient pas !

Votre bac poubelle est cassé ? Vous souhaitez en obtenir un pour les déchets végétaux ?

Vous avez une réclamation à faire ? Pour toutes ces questions, rendez-vous sur le site Internet du Grand-Orly Seine Bièvre ou contactez le numéro unique de l'EPT :

Site Internet : <https://www.grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/gestion-des-dechets>
Tél : 01 78 18 22 24
Mail : dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr

QUARTIER CENTRE

Le terrain multisports du parc de la Mairie fait peau neuve

Après l'aménagement du terrain multisports du quartier Plateau l'an passé, c'est désormais au tour du terrain situé dans le parc de la Mairie d'être remis en état. Utilisé quotidiennement par de nombreux jeunes sportifs, il avait en effet bien besoin d'être remis en état. C'est maintenant chose faite depuis

début juin : changement complet du revêtement de sol en gazon synthétique, remplacement des panneaux de basket, reprise des clôtures et des pare-balls... En bref, un équipement de proximité aujourd'hui comme neuf qui sera certainement pris d'assaut pendant les vacances d'été !



Les travaux des quartiers



Travaux Suez quai Gambetta et pont de la 1^{ère} Armée

Comme vous, nous avons été surpris du démarrage de travaux sur le quai Gambetta le 20 juin dernier. Interpellée par la Ville, la société Suez a dû mettre en place un dispositif permettant de faciliter au mieux la circulation. Ces travaux qui s'inscrivent dans le cadre du renouvellement de canalisation d'eau potable seront terminés dans les premiers jours de juillet. Dans un deuxième temps, la dépose de la canalisation d'adduction d'eau potable existante sur le pont imposera cet été la fermeture de la file dans le sens Draveil - Juvisy. Ces opérations permettront de finaliser le doublement de la canalisation sous le pont et son raccordement sur le quai Gambetta en prévision du renouvellement de la canalisation qui alimente la commune de Viry-Chatillon qui interviendra dans les semaines à venir. La Ville a demandé à la société Suez de remplir ses obligations en termes d'information aux habitants.

Fin des travaux SEDIF avenues de la Terrasse et Raspail

Le 25 avril dernier, le syndicat des eaux d'île de France (SEDIF) débutait les travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable sur l'avenue de la Terrasse et l'avenue Raspail. Les travaux arrivant à leur terme, la réouverture de ces axes est prévue le 13 juillet prochain.

Travaux ENEDIS sur le Plateau

Dans le cadre des travaux de renforcement pour la sécurisation de l'aéroport d'Orly, la société ENEDIS interviendra Du 4 juillet au 23 septembre, dans le secteur des rues Petit, des Écoles, Frederic Merlet et Alphonse André. La circulation et le stationnement seront perturbés, mais les accès riverains et services de secours seront préservés à chaque étape du chantier.

Retrouvez les arrêtés en rubrique travaux sur juvisy.fr



Virginie Falguières

Adjointe au Maire chargée du Cadre de vie, de l'environnement et des travaux

QUARTIER SEINE

Jeux de ballons : attention au bruit !

Plusieurs habitants du secteur du groupe scolaire Tomi Ungerer ont fait part de nuisances générées par des jeux de ballons devant l'école, rue Lucie Aubrac. « La configuration des lieux pouvant faire l'effet d'une caisse de résonance, des actions de sensibilisation vont être menées en direction des enfants et de leurs parents, notamment pour qu'ils ne tirent plus sur le mur et les fenêtres de l'école, explique Virginie Falguières. L'utilisation d'un ballon en mousse serait peut-être également une solution pour concilier la nécessité de laisser les enfants s'amuser et la tranquillité des habitants. »

CADRE DE VIE

Pour le confort de tous, je rentre ma voiture dans mon garage !

« De nombreux habitants me font part de leurs difficultés à trouver facilement une place de stationnement libre à proximité de leur domicile », précise Lamia Bensarsa Reda.

Pour réduire ce problème, il est nécessaire que les Juvisiens qui disposent d'un espace de stockage, garage ou allée, y garent leur(s) voiture(s). Tous n'ont en effet pas cette possibilité, c'est pourquoi il appartient à chacun d'appliquer ces mesures, dès que cela est possible, pour contribuer à améliorer le cadre de vie du quartier !



Le courrier des lecteurs

« Bonjour, mes voisins s'approprient les places de stationnement situées devant leur domicile en empêchant que l'on se gare dessus. En ont-ils le droit ? Les places en zone bleue n'appartiennent donc pas à tout le monde ? »

Non, ils n'en ont pas le droit. Dès lors que des places de stationnement sont situées sur le domaine public, cela signifie qu'elles sont à la disposition

de tous, à condition de respecter les règles de stationnement en vigueur. Par conséquent, il est interdit de privatiser ces espaces, quand bien même ceux-ci se situeraient le long de votre domicile.

En cas de problème ou de litige, la police municipale se tient à votre disposition.

Tél. 01 69 56 52 41

Patrouille : 06 17 32 65 45

« Bonjour, l'ascenseur côté Mairie au niveau du pont SNCF est en panne depuis plusieurs jours. Savez-vous quand une réparation est prévue svp ? C'est très contraignant pour les personnes avec poussettes notamment. »

Les ascenseurs situés à proximité de la gare de Juvisy ne sont ni gérés par la Ville, ni par la SNCF. Ce sont

les services de notre agglomération, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT), qui sont chargés de l'entretien de ces équipements. Tout dysfonctionnement technique connu par les services de la Ville est systématiquement remonté à l'EPT afin que leurs agents programment une intervention au plus vite et remettent en état les ascenseurs.





DOSSIER

L'été dans la ville

Après une année bien remplie en activités scolaires, professionnelles, artistiques ou sportives, la période estivale permet non seulement de se reposer, mais aussi de redécouvrir notre ville, ses parcs, son histoire, la Seine...

Comme l'an passé, nous avons consacré le dossier de votre magazine de juillet-août au programme des activités qui s'offrent à vous pour passer de bonnes vacances à Juvisy.

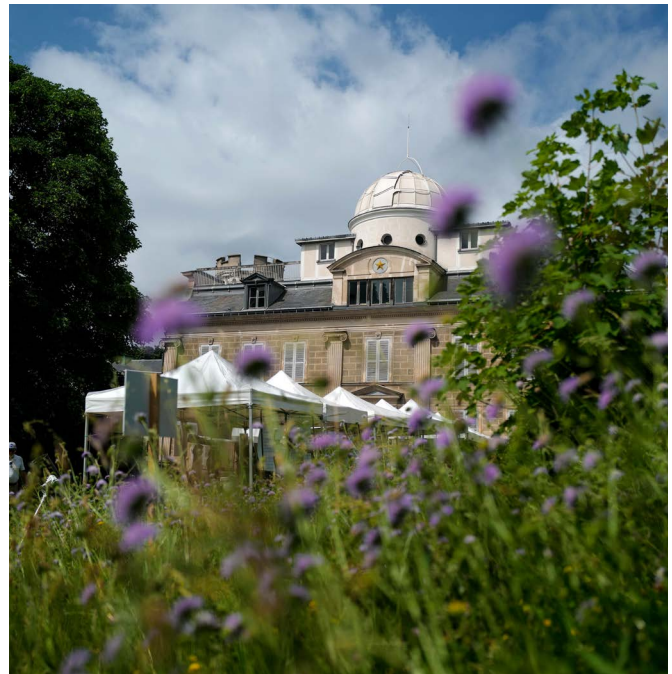
Promenons-nous dans les parcs

Avec ses 12 hectares de parcs et espaces verts, Juvisy est connue pour conjuguer harmonieusement densité urbaine et environnement de qualité. Lire sous un arbre, pique-niquer en famille, jouer au ballon avec ses enfants... Parfois, il suffit de peu pour passer un bon moment, à quelques pas de chez soi.



Parc Ducastel

Le parc Ducastel s'insère dans le prolongement du parc de la Mairie pour former un ensemble cohérent en liaison directe avec le parc aux Oiseaux et le parc des Grottes. Depuis 1970, il accueille les statues du Pont des Belles Fontaines.



Parc Camille Flammarion

Situé rue de l'Observatoire, le parc Camille Flammarion est un jardin clos de 2,1ha qui est à peu de choses près resté comme il fut conçu à l'époque de Camille Flammarion vers 1880. C'est un endroit remarquable où le temps semble suspendu. Avec Sylvie et Gabrielle, ses deux épouses, Camille y repose, conférant à ce jardin exceptionnel une dimension romantique certaine.



Parc de la Mairie

Accessible par la rue Piver et par l'avenue de la Cour de France, le parc est très apprécié des visiteurs qui viennent y déjeuner ou y faire du sport.

Le jardin Debussy Champagne

Situé sur le Plateau, le jardin Debussy Champagne est célèbre pour son vaste théâtre de verdure, propice aux jeux en famille. Il propose également un parcours d'agrès pour celles et ceux qui souhaitent garder la forme.



Les parcs Gounod et Camille Lambert

Ancienne propriété bourgeoise, le parc Gounod comprend une belle demeure qui accueille aujourd'hui des associations. Le parc Camille Lambert doit quant à lui son nom à ce peintre belge venu s'installer à Juvisy en 1919. Il fit don en 1956 de cette



Le Parc des Grottes

Le parc des Grottes est constitué d'une grande pelouse et se situe entre le grand ensemble composé par les parcs Ducastel, de la Mairie, aux Oiseaux et Flammarion d'une part et les parcs Gounod et Lambert d'autre part. Le parc actuel est le résultat d'une histoire commencée au XVII^e siècle, période qui vit la construction d'un parc régulier, dessiné par Le Nôtre.

Établi sur le coteau, il ouvrait la vue sur l'Orge, la Seine et au-delà sur son coteau opposé. De cette époque, il reste la composition générale et le mur de soutènement. Au XIX^e siècle, l'adjonction de la grotte monumentale lui confère l'aspect qui lui reste aujourd'hui. Le parc des grottes d'une superficie de 2,2 ha est protégé au titre des sites inscrits.



Le parc de Seine

Aménagé au cœur de la résidence Monttessuy, le parc de Seine est un petit havre de verdure au cœur du quartier.

Donnant sur la Seine et le quai Gambetta, c'est un lieu très apprécié des familles.



Croisières Alternat : un été sur le fleuve

L'Association Alternat propose des croisières sur la Seine, du samedi 16 juillet au dimanche 21 août. Au programme, une promenade reposante et culturelle, à la découverte du fleuve, de son histoire et de sa biodiversité, mais aussi des croisières jusqu'à Paris...

► **Chaque dimanche à 15h** : croisières-découvertes fluviales. Tout commence par une visite des péniches Alternat et Bali où sera présentée une petite exposition sur le monde fluvial avant une navigation-découverte d'une heure. À l'issue, un diplôme de baptême de péniche vous sera décerné. Possibilité de goûter à bord

(goûter tiré du sac). Participation aux frais : 10€, gratuit pour les moins de 6 ans.

► **Le samedi, de 9h à 19h30** : croisières muséales Juvisy-Paris aller-retour (prévoir casse-croûte et gourde d'eau), avec une escale dans Paris, à proximité du Jardin des Plantes et du Muséum d'Histoire

Naturelle... Participation aux frais : 20€ par personne, 10 euros pour les moins de 6 ans.

Inscription par sms sur 06 32 55 05 93 en précisant le jour choisi, un nom et le nombre de personnes. Embarquement et retour au 4 quai Jean-Pierre Timbaud

Le Festival de musique Embarque revient !

Infos et programmation :
lesgensdelacale@gmail.com
Tél. 07 67 01 25 15
Facebook : Les Gens de la Cale
Collectif-impulsion.fr

Du 26 au 28 août, le festival de musique Embarque revient pour sa quatrième édition. Organisé par Les Gens de la Cale, un petit groupe formé par le collectif Impulsion et par l'association Alternat, Une Péniche pour la Paix, ce festival fait la part belle aux « musiques innovantes ».

Cette année, le festival est placé sous le signe de l'eau. « En effet, nous avons décidé de construire cette édition autour du thème de l'eau, explique Nicolas Billon, membre du collectif Les Gens de la Cale. Les concerts

prenant place sur des péniches, il était naturel pour nous de concevoir la Seine comme un espace vivant à part entière et de la mettre au cœur de notre programmation.»

En tout, ce sont 6 concerts qui rythme-

ront ce weekend à bord des péniches Bali et Alternat, à quai ou en croisière avec les fameux « concerts-croisières » qui proposent une balade de 45 minutes sur la Seine, mais également d'autres animations...

GRATUIT

Ciné plein air : Fantômes et poulets...

Comme chaque année, la Ville vous propose la projection de deux films en ciné plein air dans le parc de la Mairie. Une petite coloration « vintage » cette année avec deux chefs-d'œuvre, des films cultes qui ont marqué leur époque...

Ghostbusters et Chicken Run !

Samedi 9 juillet, à la nuit tombée, venez chasser les fantômes dans le parc de la Mairie avec Sigourney Weaver, Bill Murray, Dan Aykroyd et Harold Ramis, les héros de Ghostbusters (SOS Fantômes), le monument du cinéma américain des 80's signé Ivan Reitman.

Samedi 27 août, sauvons nos Ginger, Poulard et nos autres amis les gallinacées de la tourte au poulet industrielle ! Chicken Run est lui aussi un monument dans le cinéma d'animation. Ce film franco-américano-britannique sorti sur les écrans en 2000 a marqué par son origi-



nalité, son humour et ses références non dissimulées à la Grande Évasion.

+ d'infos : 01 69 12 50 65

Découvrir ou redécouvrir le Port aux Cerises

On ne présente plus l'île de loisirs du Port aux Cerises...

Située de l'autre côté de la Seine, à Draveil, la base de loisirs offre tout au long de l'année la possibilité de profiter de cet écrin de verdure, ce qui est encore plus appréciable avec les chaleurs estivales.

Que vous soyez sportif, promeneur ou simple amateur de pique-nique et de farniente, le Port aux Cerises est fait pour vous ! Il offre ce moment d'évasion en pleine nature à deux pas de l'effervescence urbaine.

« L'île de Loisirs du Port aux Cerises, c'est l'endroit idéal pour se ressourcer, à seulement deux pas de Juvisy. Nous avons la chance d'avoir un accès privilégié à cette base de loisirs qui propose également de nombreuses activités pour toute la famille ! » précise Pascal Gomez. Accrobranche, poney, baignade, mini-golf ou encore canoë-kayak... vous trouverez forcément votre bonheur parmi toutes les activités proposées !

La base organise également des stages multisports d'une semaine pour les enfants pour leur permettre de se dépenser tout en s'amusant : tir à l'arc,



Pascal Gomez

Conseiller municipal,
délégué à la Protection animale

course d'orientation, escalade, slackline et bien d'autres...

Pour se dépenser ou pour flâner, vous l'avez compris, rendez-vous au Port aux Cerises tout l'été !

+ d'infos :

Le Port aux Cerises
Rue du Port aux Cerises - 91210 Draveil
<https://portauxcerises.iledeloisirs.fr/>
01 69 83 46 00

BAL DES POMPIERS

Très attendu des habitants, le bal des pompiers rencontre chaque année un grand succès. Si vous souhaitez danser et passer un bon moment, réservez déjà votre soirée du 13 juillet !
Bal des pompiers, DJ, buvette...

Mardi 13 juillet, à partir de 19h
Devant la caserne, rue du Dr Vinot





L'actu de l'espace d'art Camille Lambert

LES SCOLAIRES EXPOSENT

Vernissage de l'exposition le vendredi 1er juillet à partir de 17h

À l'École et Espace d'art Contemporain Camille Lambert

Exposition du 30 juin au 2 juillet 2022
Du lundi au samedi de 14h à 18h

Entrée libre

Exposition des travaux des Projets d'Éducation Artistique et Culturelle 2021/2022 menés auprès de classes de la maternelle au collège par les artistes Camille Chastang, Laurence De

Leersnyder, Marie-Hélène Fabra, Sofi Hémon, Caroline Kennerson, Simon Nicaise, Anna Principaud, Aurélie Slonina, Laure Wauters, en partenariat avec l'École et Espace d'art contemporain Camille Lambert.

PREPAREZ LA RENTREE :

INSCRIPTIONS 2022-2023

L'École et Espace d'art contemporain Camille Lambert est un lieu d'enseignement des arts plastiques et visuels associé à un espace d'exposition d'art contemporain. Les ateliers proposés

sont ouverts aux enfants à partir de 6 ans ainsi qu'aux adultes : dessin, peinture, gravure, sculpture, céramique, vidéo, film d'animation, création graphique, bande dessinée, atelier expérimental, ainsi qu'un atelier non diplômant de préparation aux écoles d'art.

Inscriptions :

Mercredi 7 septembre de 14h à 19h

Et, en présence des professeurs, le vendredi 9 septembre de 18h à 20h.

Les ateliers reprennent le lundi 12 septembre 2022.

L'actu du conservatoire

Informations administratives

Fin des cours : le vendredi 1er juillet

Horaires d'ouverture des secrétariats au public (juillet, août et début septembre) :

► **Le samedi 2 juillet** : fermé

► **Du 4 au 7 juillet** : de 15h à 19h
(Athis-Mons et Juvisy)

► **Mercredi 31 août et jeudi**

1er septembre : de 14h à 19h (Juvisy uniquement)

► **Vendredi 2 septembre** : de 14h à 16h (Juvisy uniquement)

► **A partir du lundi 5 septembre** :

Lundi, mardi et jeudi : de 14h à 19h (Athis-Mons et Juvisy)

Mercredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (Athis-Mons et Juvisy)

Vendredi : de 14h à 16h (Juvisy uniquement)

Samedi (sauf le samedi 10 septembre : fermé) : de 9h30 à 13h (Athis-Mons uniquement).

Reprise des cours :

le lundi 12 septembre 2022

► Retrouvez-nous aux Fêtes des

associations : le dimanche 4 septembre, Parc des Grottes à Juvisy-sur-Orge. Les 3 et 4 septembre, Parc d'Avaucourt à Athis-Mons

L'actu de la médiathèque

Mercredi 20 juillet de 15h15 à 16h

► Atelier créatif

Mercredi 17 août de 15h15 à 16h

► Atelier créatif

A partir de 6 ans - Sur inscription au :
01 69 57 82 00

L'actu des Bords de Scènes

Événements

Essonne Danse - Balade Nord-Essonne

→ Sam. 9 juil. | Départ à 14h

Accueil à partir de 13h30 | Gratuit | Prêt de vélo sur demande | Dès 10 ans
Juvisy - Viry-Châtillon - Morsang
La transhumance artistique est un concept de balade-spectacle itinérant conçu par Sylvère Lamotte, chorégraphe de la compagnie Lamento, dans lequel public et artistes performeurs partagent ensemble les chemins de l'Essonne. Cette expérience, ponctuée de fragments chorégraphiques, vous invite à revisiter le paysage et la notion de frontière. Deux circuits seront proposés sans grande difficulté.

Plus d'informations sur essonnedanse.com

Les rendez-vous à retenir

Réservez et achetez vos billets pour la saison 2022-2023 dès le mardi 5 juillet

→ Dim. 18 sept. | 15h

Ouverture de saison
Juvisy-sur-Orge - Espace Jean Lurçat
Instable - Les Hommes penchés
Cirque | Gratuit | Dès 6 ans | 55 min

→ Dim. 18 sept. | 16h30

Juvisy - Parking du Maréchal Leclerc
Cha Cha Chabelita - Vous revoir
Cirque | Gratuit | Dès 6 ans | 50 min

→ Sam. 24 sept. | 19h

Présentation de saison
Juvisy-sur-Orge - Espace Jean Lurçat
Arat Kilo avec Mamani Keita & Mike Ladd
Musique du monde | Gratuit | Réservation obligatoire | 1h40

Information

Fermeture estivale du samedi 30 juillet au lundi 5 septembre inclus. La billetterie en ligne reste ouverte tout l'été.

Vos salles de cinéma seront fermées à partir du 25 juillet jusqu'au 28 août inclus.

En raison de travaux de rénovation, les salles de cinéma Charles Chaplin d'Abon-sur-Seine et l'Avant-Scène de Paray-Vieille-Poste fermeront temporairement leurs portes à partir 4 juillet.

L'activité cinéma reprendra à la rentrée.

Côté cinéma

La fête du cinéma 2022

→ Du dim. 3 au mer. 6 juil.

Du dimanche 3 au mercredi 6 juillet inclus, profitez de 4 jours de cinéma à 4€ la séance dans toutes nos salles et pour tous les films.

→ Sam. 9 juil. | 15h

Ciné-goûter - La Cabane aux oiseaux
Juvisy-sur-Orge - Salle Agnès Varda
De Célia Rivière | France | 2019 | 45 min | VF | Animation | Dès 3 ans - Tarif unique 3,50€
Séance suivie d'une collation offerte aux enfants.

→ Sam. 23 juil. | 14h30

Les Minions 2 : Il était une fois Gru
Juvisy-sur-Orge Salle Agnès Varda
De Kyle Balda, Brad Ableson, Jonathan Del Val | USA | 2022 | 1h30 | VF | Animation | Dès 6 ans - Tarif unique 3,50€
Séance suivie d'une collation offerte aux enfants.

→ Dim. 10 juil. | 10h

Ciné-biberon
Avant-première - Pompon Ours
Athis-Mons - Salle Lino Ventura
De Matthieu Gaillard | France | 2023 | 35 min | VF | Animation | Dès 3 ans - Tarif unique 3,50€
Séance suivie d'une collation offerte aux enfants.

→ Sam. 30 juil. | 22h

Spider-Man : Far From Home
Athis-Mons - Quartier du Noyer-Renard
De Jon Watts | USA | 2019 | 2h10 | VF | Action, aventure | Entrée libre

→ Sam. 20 août | 22h

Zootopie
Athis-Mons - Quartier du Clos Nolle
De Byron Howard, Jared Bush, Rich Moore | USA | 2016 | 1h48 | VF | Animation | Dès 6 ans | Entrée libre

→ Sam. 27 août | 22h

Le Roi Lion
Ablon-sur-Seine - Parc Sully
De Jon Favreau | USA | 2019 | 1h58 | VF | Aventure, animation | Dès 6 ans | Entrée libre

INFOS PRATIQUES



Ecole et Espace d'art contemporain Camille Lambert

35 avenue de la Terrasse - Juvisy

Tél : 01 69 57 82 50

Les inscriptions se font par mail : eart.lambert@grandorlyseinebievre.fr
sortir.grandorlyseinebievre.fr



Les Bords de Scènes

Retrouvez toute la programmation sur lesbordsdescenes.fr

Vous pouvez désormais acheter vos places de cinéma en ligne

Billetterie et abonnements à l'Espace Jean Lurçat, Place du Maréchal Leclerc.

Par téléphone au : 01 69 57 81 10

Sur le site : lesbordsdescenes.fr



Conservatoire

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal des Portes de l'Essonne.

Place Jean Durix - Juvisy

Tél : 01 69 57 82 10

www.conservatoire.athis.juvisy

@grandorlyseinebievre.fr

Facebook :

[@conservatoiresportesessonne](https://www.youtube.com/@conservatoiresportesessonne)

YouTube Conservatoire des Portes de l'Essonne

sortir.grandorlyseinebievre.fr

(Culture - Conservatoires)



Médiathèque

Médiathèque Raymond Queneau

Place Jean Durix - Juvisy

Les inscriptions se font par

téléphone au : 01 69 57 82 00

[mediatheque.juvisy@](http://mediatheque.juvisy@grandorlyseinebievre.fr)

grandorlyseinebievre.fr



Le Bac Professionnel Métiers de l'accueil du Lycée Jean Monnet c'est :

- ▶ 3 années de formation, à l'issue desquelles il est possible de rentrer sur le marché du travail ou de poursuivre ses études
- ▶ Une quinzaine d'élèves par niveau
- ▶ 22 semaines de stage obligatoires étalées sur les trois années.

<http://www.lyc-monnet-juvisy.ac-versailles.fr/>

Partenariat entre la Ville et la filière Métiers de l'accueil du Lycée Monnet : premier bilan positif !

Depuis le début de l'année 2022, la Ville a initié un partenariat avec la filière Bac Professionnel Métiers de l'accueil du Lycée Jean Monnet. Vous les avez peut-être déjà aperçus, puisque les élèves ont participé à Un Dimanche de Printemps ainsi qu'aux repas de l'amitié des aînés (photo ci-dessus), aux côtés des agents et des élus de la municipalité. Sandrine Albert, responsable et professeure de la formation et Michel De Valverde, Proviseur du lycée, reviennent sur ce partenariat.

Pouvez-vous nous présenter rapidement cette formation ?

Sandrine Albert : Le Bac Professionnel Métiers de l'accueil a pour objectif de faire découvrir toute la diversité des métiers de l'accueil, qu'ils soient physiques ou à distance avec les outils numériques. Les postes d'accueil sont présents partout. C'est le premier contact qu'une personne obtient avec une entreprise, une administration, ou n'importe quelle structure. Il s'agit donc d'apprendre aux élèves à véhiculer la meilleure image possible de celle-ci. Concrètement, les élèves apprennent notamment à être polyvalents pour gérer plusieurs activités et pour recevoir des publics différents. L'apprentissage du travail en équipe est également une dimension importante de la formation, notamment pour travailler avec des équipes déjà en place. Enfin, les élèves doivent apprendre à gérer leurs

émotions pour pouvoir faire face à tout type de situations.

Qu'est-ce que le partenariat avec la Ville apporte aux élèves en termes d'expérience ?

Sandrine Albert : Pendant toute la durée de leur formation, c'est-à-dire trois ans, il est important qu'ils puissent s'exercer. Ce partenariat permet une véritable immersion pour les élèves. Pour cela, nous avons recours à des simulations en cours, mais également des exercices en extérieur, dans des situations bien réelles, comme c'est désormais le cas avec les manifestations municipales.

Michel De Valverde : Ce partenariat avec la Ville est une vraie chance de mise en valeur du lycée et de ses élèves. Il permet de renforcer l'estime de soi des jeunes, ce qui est très important lorsque l'on sait que pendant longtemps les filières professionnelles ont été trop souvent déconsidé-

rées. Plus généralement, cela participe à revaloriser l'enseignement professionnel.

Quel est le ressenti des élèves présents lors des manifestations municipales ?

Sandrine Albert : C'est dans ces moments qu'ils sentent que leur parcours a du sens. De plus, la proximité des élus, et notamment de Madame le Maire, a beaucoup été appréciée par les élèves mobilisés !

En somme, ce partenariat, ce n'est que du positif ?

Michel De Valverde : Parfaitement. Nous encourageons fortement ce type de partenariat et je remercie Madame le Maire d'avoir œuvré à le mettre en place à Juvisy. Permettre à ces jeunes de pouvoir participer à des événements organisés par la municipalité, c'est leur offrir la possibilité d'obtenir la reconnaissance dont ils ont besoin pour continuer à avancer.

Un mot de Madame le Maire :

Ensemble : Qu'apporte ce partenariat à la Ville ?

Lamia Bensarsa Reda : Au travers de ce partenariat avec les lycéens de Jean Monnet, j'ai souhaité concrétiser la volonté municipale de tendre la main aux jeunes... La présence de ces élèves permet d'accueillir et de recevoir au mieux les Juvisiens lors de nos manifestations.

J'espère que cette immersion dans l'événementiel est tout autant une plus-value pour leur expérience qu'elle l'est pour le public accueilli !

Ensemble : Ce partenariat sera-t-il reconduit à partir de septembre ?

Lamia Bensarsa Reda : Evidemment ! J'ai eu d'ailleurs de nombreux retours d'habi-

tants présents qui ont été très satisfaits. Les services municipaux sont heureux eux aussi de pouvoir compter sur ces lycéens. Je remercie l'ensemble des élèves qui ont été mobilisés sur nos manifestations, pour leur professionnalisme et leurs sourires. Je leur donne rendez-vous à la rentrée !



► **LES ÉLÈVES DU LYCÉE JEAN MONNET, DISPONIBLES ET SOLIDAIRES** Le 13 mars dernier, Claudia, Lara et Myriam élèves en Terminale Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) au lycée Jean Monnet ont accueilli les participants de la course Une Jonquille pour Curie contre le cancer. Bravo et merci à elles pour leur engagement.

Des chantiers nettoyage de l'Orge pour les 18-25 ans

Partenaire du Syndicat de l'Orge, la Ville de Juvisy fait appel à des jeunes de 18 à 25 ans pour renforcer les équipes qui entretiennent les bords de l'Orge, afin de susciter de l'intérêt dans un secteur où il est difficile de recruter. Pour Stéphanie Beghé, Conseillère municipale Déléguée à la Jeunesse et au sport de haut niveau, « cette initiative permet de sensibiliser les jeunes à l'environnement et à leur cadre de vie tout en les aidant à s'insérer dans le monde du travail. »



Stéphanie Beghé

Conseillère municipale Déléguée à la Jeunesse et au sport de haut niveau

Mercredi 14 septembre 2022, les équipes interviendront au niveau du pont des Belles Fontaines, où les agents du Syndicat de l'Orge abaisseront le niveau de la rivière pour permettre un nettoyage de son lit.

CENTRE DE LOISIRS

Les enfants des écoles maternelles Jaurès et Dolto seront accueillis à l'école Dolto

Du fait des travaux conduits cet été à l'école Jean Jaurès, notamment l'extension des espaces de restauration scolaire, les enfants des écoles maternelles Jaurès et Dolto inscrits au centre de loisirs seront accueillis à l'école Dolto du 8 juillet au 26 août. A partir du lundi 29 août et jusqu'au mercredi 31 août, ces enfants seront de nouveau accueillis à la maternelle Jaurès. Merci de votre compréhension.

JEUNESSE

La Ville offre des formations secourisme aux 15-25 ans

En partenariat avec la Croix Rouge, Juvisy organise des journées de formation PSC1 qui permettent aux jeunes de 15 à 25 ans d'acquérir et de maîtriser les gestes élémentaires de secours. À l'issue de ce stage entièrement gratuit, un certificat de compétences reconnu par les services de l'État est délivré à chaque participant. Première session : dimanche 10 juillet, de 9h à 19h, dans les locaux mis à la disposition de la Croix-Rouge par la Ville, au 1 rue Gabriel Fauré.

Conditions d'accès :

- Avoir entre 15 et 25 ans.
- Résider à Juvisy-sur-Orge.

Infos et inscription au 01 69 12 50 08

La Ville accorde une aide financière pour les familles recourant à un mode de garde privé

Votée au Conseil municipal du 29 juin dernier, une aide financière est désormais accordée par la Ville pour les familles qui ont recours à un mode de garde privé (Assistants maternelles et crèches privées, juvisiennes et hors juvisiennes).

Concrètement, les familles juvisiennes employant un(e) assistant(e) maternel(le), une garde à domicile ou ayant recours à une structure privée (micro-crèche, entreprise ou association), à Juvisy ou hors Juvisy se voit verser une aide coup de pouce, leur permettant de faire face aux frais de garde le temps que le dispositif d'allocations se mette en place. Plafonnée à 370 euros, cette aide est versée une seule fois par enfant, lors des 3 années avant l'entrée à l'école. « Nous savons à quel point la garde des jeunes enfants est un élément de la plus haute importance pour les familles, déclare Amandine Costa. Nous savons aussi que cela conditionne l'exercice d'une activité professionnelle et nous sommes conscients que la garde des enfants est un poste important dans le budget des familles, surtout dans un contexte de hausse générale des prix.

Aussi, nous avons décidé de les soutenir grâce à cette aide, pour qu'à cette étape importante de leur vie de parents ne s'ajoutent pas de problèmes financiers. »

Les conditions d'éligibilité seront les suivantes :

- Habiter depuis plus de 6 mois la commune.
- Bénéficier du Complément Mode de Garde (aide financière de la CAF conditionnée au recours à une assistantes maternelle agréée, une garde à domicile ou une structure agréée).
- Justifier de l'emploi ou du recours à une garde pour son enfant pendant 6 mois minimum.

**Service Petite enfance, Espace Marianne
25 Grande rue / Place Anatole France
Tel. 01 69 12 50 00**

De nombreux animaux sauvages vivent dans les forêts et les bois.
Dans la forêt il y a des

Réviser les sons [o] et [o]

DU 22 AU 26 AOÛT

OPERATION CAHIER DE VACANCES

SALLE DUCASTEL, 1 RUE DE L'OBSERVATOIRE

POUR LES CP/CE1/CE2/CM1/CM2/6^E/5^E // ACTIVITÉS DE 13H30 À 16H

FICHE D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 31 JUILLET
AU SERVICE EDUCATION - PETITE ENFANCE

RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 00 // SERVICE.ENFANCE@MAIRIE-JUVISY.FR

NOUVEAU



Amandine Costa

Adjointe au Maire chargée de la Famille, de la petite enfance, de l'enfance et des aînés.

AÎNÉS

La Semaine bleue

Du 4 au 8 octobre, la Ville et le service des Aînés proposeront de nombreuses activités aux seniors à l'occasion de la Semaine bleue 2022 qui aura pour thème : « Changeons notre regard sur les aînés, brisons nos idées reçues ». « Nous vous proposons un programme enrichissant et varié mêlant découvertes, visites culturelles, détente et sérénité, alors prenez d'ores et déjà date dans votre agenda ! » déclare Amandine Costa, adjointe au Maire chargée de la Famille, de la petite enfance, de l'enfance et des aînés. Vous retrouverez le programme détaillé dans votre magazine de septembre.

Renseignements et inscriptions à l'accueil de l'espace Marianne à partir du 1^{er} septembre.

Repas de l'amitié 2023

Et vous, vous êtes plutôt banquet ou plutôt panier gourmand ? En 2023, la Ville a décidé de maintenir la distribution des paniers gourmands aux aînés qui le souhaitent. Courant septembre, vous recevrez un courrier vous invitant à choisir entre les banquets qui auront lieu les 4 et 5 janvier 2023 ou le panier gourmand qui sera distribué le 15 décembre. Réponse attendue avant le 18 octobre.

**Service des Aînés
Espace Marianne - 25 Grande rue
Tel. 01 69 12 50 00**

Les exercices PPMS à l'école

Le 9 juin dernier, la Police municipale et les enseignants de l'école maternelle Saint-Exupéry ont procédé à un exercice d'évacuation grandeur nature dans le cadre du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) de l'école.

Les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...). En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école se trouverait momentanément isolée. Tel est l'objectif du plan particulier de mise en sûreté (PPMS). À Juvisy, c'est la Police

municipale qui coordonne ces interventions avec les enseignants.

Jeudi 9 juin, vers 15h30 les petits de l'école maternelle Saint-Exupéry se sont regroupés devant l'espace Marianne, après avoir évacué leurs classes dans le calme. Visiblement, cette petite escapade deux par deux n'a pas eu l'air de leur déplaire, d'autant plus qu'ils ont pu échanger avec les policiers municipaux venus spécialement pour organiser cet exercice. « *Nous travaillons en lien étroit avec les enseignants et la direction des écoles, avec lesquels nous échangeons pour améliorer*

les dispositifs d'évacuation, indique le Chef de la Police municipale. *Comme chaque configuration est différente, nous devons adapter toutes les spécificités intérieures, mais aussi extérieures, notamment pour définir un lieu de repli sécurisé.* »

À Juvisy, la Ville a également élaboré des plans particuliers de mise en sécurité PPMS dans les structures de la Petite enfance.



Savigny et Juvisy signent une convention de partenariat inter polices municipales

Le 7 juin dernier, afin de répondre à la délinquance qui ne connaît pas les frontières communales, les maires de Savigny et de Juvisy ont signé une convention pluri-communale de mise en commun des agents de police municipale, sur le modèle de celle qui a été signée entre Juvisy et Viry-Chatillon en 2021. De même, les maires de Savigny

et de Viry ont également paraphé un accord similaire. Concrètement, il s'agit de faciliter le travail des policiers municipaux dans leurs missions quotidiennes de sécurité sur notre territoire. Ces conventions permettent aussi de coordonner plus facilement des opérations conjointes avec la Police nationale.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Cet été, partez sereins !

Comme chaque été, l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est renouvelée. Vous quittez votre domicile pendant les grandes vacances ? Pour éviter tout risque de cambriolage durant cette période très prisée par les malfrats, la police municipale propose d'effectuer quotidiennement des rondes et de surveiller votre logement en votre absence. Vous souhaitez vous inscrire au dispositif OTV, contactez la Police municipale de Juvisy :

18A rue Jules Ferry

Bureaux ouverts :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

- Jeudi de 13h30 à 17h

Tél. 01 69 56 52 41

Patrouille : 06 17 32 65 45

police-municipale@mairie-juvisy.fr

Retrouvez aussi le formulaire OTV sur juvisy.fr / Sécurité

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES







PORTRAIT

Arnaud et Benoît Prigent Champions de France de MMA

En janvier dernier, Arnaud et Benoît Prigent sont montés tous les deux sur la plus haute marche du podium des Championnats de France Amateur de MMA (Mixed Martial Arts). Retour sur une très belle histoire, celle de deux frères exigeants envers eux-mêmes, mais aussi amoureux de ce sport légal depuis peu en France et de ses valeurs.

Quand on rencontre Arnaud et Benoît Prigent pour la première fois, on comprend tout de suite que ça ne rigole pas. Physiques d'athlètes, regards sombres, parfaite maîtrise d'eux-mêmes, les frères jumeaux en imposent par leur prestance. Les « frangins », ce sont des taiseux, des types au moral d'acier qui ne « se la racontent pas ». Ce premier contact établi, on pressent que ce qui les caractérise vraiment, c'est d'abord une grande humilité qui leur confère une sagesse que l'on rencontre rarement chez des jeunes de 22 ans. En quelques mots, ils expliquent que c'est leur hygiène de vie et leur rigueur d'ascète qui leur permettent de concilier de brillantes études - en management du sport pour Arnaud et en digital business e-commerce pour Benoît - avec la compétition. Les frères Prigent avouent aimer les sports de combat depuis toujours. À l'opposé de l'image de brutes épaisses écervelées, ce sont des cérébraux qui aiment décortiquer chacune des disciplines qu'ils ont pratiquées depuis leur enfance, pour en connaître les techniques, élaborer des stratégies et évaluer psychologiquement l'adversaire. « *Nous avons fait de la boxe thai, de la boxe anglaise au sein de l'association Metiss'art et c'est Manu (l'un des deux coaches NDLR) qui nous a donné le goût du combat. Ensuite, nous avons pratiqué la Luta livre avant de fréquenter le Nrfight club de Paris où nous avons découvert les arts martiaux mixtes, une discipline qui synthétise toutes les disciplines de combat que nous connaissons. Ce fut une révélation !* »

À corps et à cœur perdus, conciliant les études supérieures et leur vie familiale, les deux jeunes Juvisiens se sont lancés dans cette pratique en 2018 en s'imposant des entraînements d'une rare intensité. « *Nous nous entraînons entre 9 et 12 fois par semaine, sans oublier les séances de course à pied et de préparation physique.* » Ce travail rigoureux paye ! Alors que la MMA est officiellement devenue une discipline légale en 2020, les « frangins » se sont hissés au plus haut à l'occasion de différentes compétitions, jusqu'à la consécration suprême : un titre de Champion de France 2022 amateur en catégorie 70 kg ! « *Nous avons gagné tous nos combats et arrivés en finale, nous avons été déclarés vainqueurs tous les deux, car le règlement ne permet pas à deux frères de combattre l'un contre l'autre. La MMA dépend de la Fédération de Boxe anglaise qui est très claire sur le sujet. Nous sommes donc champions de France* ». Une superbe histoire qui ne s'arrête pourtant pas là, car ce titre leur a ouvert les portes de la sélection en équipe de France amateur et des compétitions internationales où ils représenteront la France. La tête froide, Arnaud et Benoît ne souhaitent pas devenir pros tout de suite, bien qu'ils en aient les qualités. « *Pour l'instant, on cherche le très haut niveau amateur. On aime bien aussi transmettre en donnant des cours aux jeunes et par-dessus tout, nous voulons défendre ce sport.* »

Au terme de notre entretien, Arnaud et Benoît ont confié que cette victoire leur avait apporté une certaine assurance et que le regard des gens avait un peu changé sur eux... sauf celui de leur maman qui a toujours beaucoup de mal à les voir combattre, mais qui est très fière d'eux. Et il y a de quoi ! Bravo à vous les Frères Prigent !



Nouvelle édition du stage multisports

Du 22 au 26 août, en partenariat avec des associations sportives, la Ville propose une nouvelle édition du stage multisports pour les enfants de 6 à 12 ans qui ne partent pas en vacances.

Chaque période de vacances scolaires, la Ville propose un stage multisports gratuit aux enfants qui ne partent pas en vacances ou qui ne fréquentent pas le centre de loisirs. Grâce à ce rendez-vous très attendu par de nombreuses familles juvisiennes, les enfants de 6 à 12 ans ont la possibilité de découvrir ce qu'ils ne connaissent pas forcément. Pour Nathalie Mourey, « le stage multisports est le meilleur exemple du partenariat étroit qui

lie la Ville et les associations sportives qui s'y inscrivent bénévolement. Au nom de la municipalité, je veux les remercier une nouvelle fois pour leur engagement pour les enfants. »

Engagement, fair-play, respect des règles et des autres, le stage multisports, c'est aussi la promotion des valeurs portées par les pratiques sportives. « Au stage, ce ne sont pas tant les performances qui

Un été d'aviron

La Société Nautique de la Haute Seine (SNHS) organise des stages de découverte de l'aviron pour les jeunes à partir de 11 ans et les adultes.
Important : Il faut savoir nager pour participer.

Séances de 2h gratuites pour les adultes - à 19h : Vendredis 22 et 29 juillet

Stages de 3h pour les jeunes - à 13h30 :

N° 1 : du 18 au 22 juillet - 100 €

N° 2 : du 16 au 19 août - 80 €

N° 3 : du 22 au 26 août - 100 €

Séances à la carte : 25 € par séance.

Inscriptions par courriel à inscription@snhs-aviron.fr en précisant Prénom, Nom, date de naissance, téléphone, adresse et séance(s) souhaitée(s)

Contacts : 06.31.51.65.31

comptent, que le plaisir de partager les valeurs du sport » poursuit Karim Osman, le responsable du stage.

Les bulletins d'inscription sont à retirer à l'espace Marianne ou à télécharger sur juvisy.fr et à déposer exclusivement à l'espace Marianne ou à envoyer par mail à : vielocale@mairie-juvisy.fr

+ d'infos : 01 69 12 50 43

CINEMA Projection-rencontre « Joue-la comme Beckham »

Mardi 19 juillet, l'association Cinessonne projettera le film « Joue-la comme Beckham » au cinéma Varda dans le cadre de son cycle de projections-rencontres. Une immersion au cœur du football féminin britannique qui n'est pas sans rappeler l'épopée des joueuses de Juvisy dans les années 2000. Qui ne se souvient pas des exploits du Football Club Féminin de Juvisy et de la merveilleuse aventure de ses joueuses ? Le 19 juillet prochain, ce sport sera de nouveau à l'honneur

grâce à l'association Cinessonne et les Bords de Scènes nous présenteront le film britannico-germano-américain réalisé par Gurinder Chadha en 2002. À cette occasion, l'histoire et l'actualité du football féminin seront l'objet du débat en présence d'Inès Roy-Lewanovicz, la fondatrice de L'Équipière, le média spécialisé dans ce sport.

Mardi 19 juillet, à 20h
Cinema Agnès Varda / Place Jean Durix
www.cinessonne.com/contacts



Venez découvrir la sophrologie avec l'ASAZ

Dès la rentrée de septembre prochain, l'Association So-l'Art-Zen (ASAZ) proposera des ateliers de sophrologie ouverts à tous ceux qui en ressentiraient le besoin.

Diplômée de l'Académie de Sophrologie de Paris et professeur de gymnastique au sein de l'association Gym & Relax, Zaz Chauvy est à l'origine de cette nouvelle association créée en avril 2022 du constat que de nombreuses personnes souffriraient d'anxiété et seraient toujours perturbées par les événements traversés pendant la période du Covid. En proposant des séances avec So-l'Art-Zen, elle souhaite rendre la sophrologie accessible au plus grand nombre.

« *Le but de la sophrologie est de trouver l'harmonie entre le corps, l'esprit et le cœur. Mais attention, pour autant il ne s'agit pas purement et simplement d'ateliers de relaxation* », nous explique-t-elle.

Apprendre à dominer ces émotions, c'est bien l'objectif principal recherché lorsque l'on s'inscrit à une séance de sophrologie.



© Julie Ducarne

Zaz Chauvy proposera des ateliers d'une heure pour une petite dizaine de participants environ. Ces derniers s'articuleront autour de plusieurs exercices, comme des exercices de respiration, des mouvements doux permettant la décontraction musculaire ou encore les exercices dits de « visualisation ». « *L'ensemble de ces techniques sont pensées pour être*

adaptables dans la vie de tous les jours, permettant ainsi de gérer certaines situations du quotidien, comme le stress. »

Vous êtes intéressé pour suivre ces ateliers et vous souhaitez obtenir plus d'informations ? **Ecrivez à l'association via as.so.art.zen@gmail.com ou par téléphone au : 06 81 25 01 25.**

Un nouveau logo pour l'Observatoire !

La Société astronomique de France, propriétaire de l'Observatoire Camille-Flammarion, a dévoilé le 11 juin dernier le nouveau logo de ce haut lieu de l'histoire de l'astronomie en France.

Conçu par l'artiste Mourad Cherfi (Prix des Dames 2022), le nouveau logo de l'observatoire Camille-Flammarion s'inscrit dans une écriture graphique qui réunit de manière harmonieuse trois styles différents pour souligner les trois époques de l'observatoire. L'époque de Flammarion, la période actuelle et l'inscription dans un avenir patrimonial ouvert au public que nous espérons dans un futur proche.

Le professeur Sylvain Bouley, Président de la Société Astronomique de France, se félicite de la création de ce logo « *qui symbolise une ambition forte de renouveau pour l'Observatoire et pour la Société astronomique de France.* »

Société Astronomique de France
Tél. 01 42 24 13 74
www.saf-astronomie.fr





LECTURE

Lire et Faire Lire recherche des bénévoles !

Vous adorez la lecture et souhaitez partager votre passion ? L'Association Lire et Faire lire recherche activement de nouveaux bénévoles de plus de cinquante ans pour rejoindre ses rangs !

Depuis plus de vingt ans, cette association contribue à une démarche de plaisir, de découvertes et de partage de la lecture entre adultes de plus de 50 ans et jeunes enfants. Grâce à la mobilisation et aux actions des bénévoles, Lire et Faire Lire intervient directement au sein des crèches et des écoles de la Ville. Si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps aux enfants pour les initier au goût de la lecture, contactez l'Association Lire et Faire Lire.

Roseline BISO : 06 26 92 29 09
biso.roseline@orange.fr

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Les élus de Juvisy votent contre l'augmentation des tarifs de l'EPT !

Lors du conseil territorial du 28 juin, Lamia Bensarsa Reda et Sébastien Bénêteau, adjoint au Maire chargé des Finances, de l'État-civil et des affaires générales, se sont opposés à l'augmentation des tarifs appliqués pour l'accès aux équipements sportifs et culturels. **Malgré cela, le Conseil Territorial de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre a fait le choix de voter une hausse de 2 % des tarifs du Conservatoire et de l'École et Espace d'art contemporain Camille Lambert, au détriment des familles qui fréquentent ces lieux...**

Dans le contexte d'inflation que nous connaissons, la défense du pouvoir d'achat est une priorité pour les élus de majorité municipale. C'est pourquoi, à Juvisy, le choix a été fait de ne pas augmenter les tarifs des services publics de proximité, comme la cantine, le périscolaire ou encore les centres de loisirs !

Un premier roman pour la Juvisienne Cécile Noelle Mengue Biolo !

Ce mois-ci, nous avons rencontré Cécile Noelle Mengue Biolo, Juvisienne depuis 2010, qui publie son premier roman : *Les Aventures de la Fille de la Lumière*, aux éditions Jets d'encre.

Aide-soignante de profession, Cécile est passionnée par la lecture depuis toute petite. C'est donc assez naturellement qu'elle a fini par sauter le pas : « *C'est véritablement la crise du Covid-19 qui m'a poussée à écrire, car on ne sait jamais de quoi sera fait le lendemain... La lecture et l'écriture ont toujours été une passion pour moi, j'ai donc fini par réaliser mon rêve !* ».

Pour écrire ce premier livre, elle a notamment puisé son inspiration dans ses origines camerounaises, et plus précisément dans les traditions, la spiritualité et l'ensemble des rites qui se transmettent de génération en génération, comme par exemple l'initiation aux esprits de la nature.

Cet art de la transmission, il passe tout d'abord par les récits, par les contes. C'est aussi dans cette logique qu'elle a rédigé *Les Aventures de la Fille de la Lumière*. « *J'ai voulu créer une intrigue qui puisse*

délivrer des messages et des leçons de vie accessibles à tous. Cette histoire a été entièrement imaginée pour rassembler ! » Mêlant différentes cultures, références mythologiques et religieuses ce roman suit ainsi les pérégrinations de la Princesse Zoharel, fille du Dieu Soleil et de Vénus, mise à l'épreuve par sa mère qui l'oblige à aller découvrir la Terre pour affronter les humains.

A peine ce premier roman publié, Cécile Noelle Mengue Biolo a déjà d'autres projets en tête : « *J'aimerais beaucoup continuer à écrire pour publier d'autres livres en me basant sur les différents personnages que rencontre l'héroïne tout au long de sa quête...* ». Il ne reste plus qu'à vous procurer cet ouvrage et à l'ajouter à votre pile à lire de l'été !

16€, à retrouver sur le site de l'éditeur : <https://www.jetsdencre.fr>



► **LES PETITS JARDINIERS DU CENTRE DE LOISIRS** Mercredi 25 mai, deux bénévoles de l'association Juvisy Comestible sont venus à l'accueil de loisirs Jean Jaurès pour animer un atelier pédagogique de plantation.



► **LA SEMAINE SANS CARTABLE** C'est une tradition, pour la Semaine sans cartable du 30 mai au 3 juin, les enfants de l'école Tomi Ungerer rivalisent de créativité ! Cette année, les élèves ont travaillé autour du thème "Les bâtisseurs" et ont présenté à leurs parents de magnifiques maquettes de maisons, d'immeubles, de quartiers et même de leur école !



► **HOMMAGE À CHRISTOPHE** Vendredi 3 juin aux Travées, Gregory Pichet, notre disquaire de la Grande Rue, animait une conférence consacrée à l'univers musical de Christophe.



► **COMPLÈTEMENT TOQUÉS !** Du 4 au 25 juin, l'école et espace d'art Camille Lambert nous a mis l'eau à la bouche en présentant les travaux des élèves enfants et adultes réalisés tout au long de l'année autour de la cuisine.



► **LES JOURNÉES FLAMMARION** Samedi 4 juin, la Société Astronomique de France, Les Amis de Camille Flammarion et le club Nova Astronomie ont ouvert les portes de l'Observatoire, à l'occasion des Journées Camille Flammarion.



► **VIDE-GRENIER DU QUAI GAMBETTA** Dimanche 5 juin, les chineurs étaient présents dès potron-minet pour faire la chasse aux bonnes affaires sur le vide-grenier du quai Gambetta et profiter des animations qui étaient proposées.

AGENDA JUILLET / AOÛT

CINÉ PLEIN AIR

Samedi 9 juillet dès 20h30

Ghostbusters

Samedi 27 août dès 20h30

Chicken Run

Dans le parc de la mairie (voir p.11)

Tél : 01 69 12 50 65

BAL DES POMPIERS

Mercredi 13 juillet dès 19h

Devant la caserne rue du Dr Vinot

(voir p.11)

Tél : 01 69 12 50 65

STAGE MULTISPORTS

Du 22 au 26 août (voir p.20)

Tél : 01 69 12 50 43

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

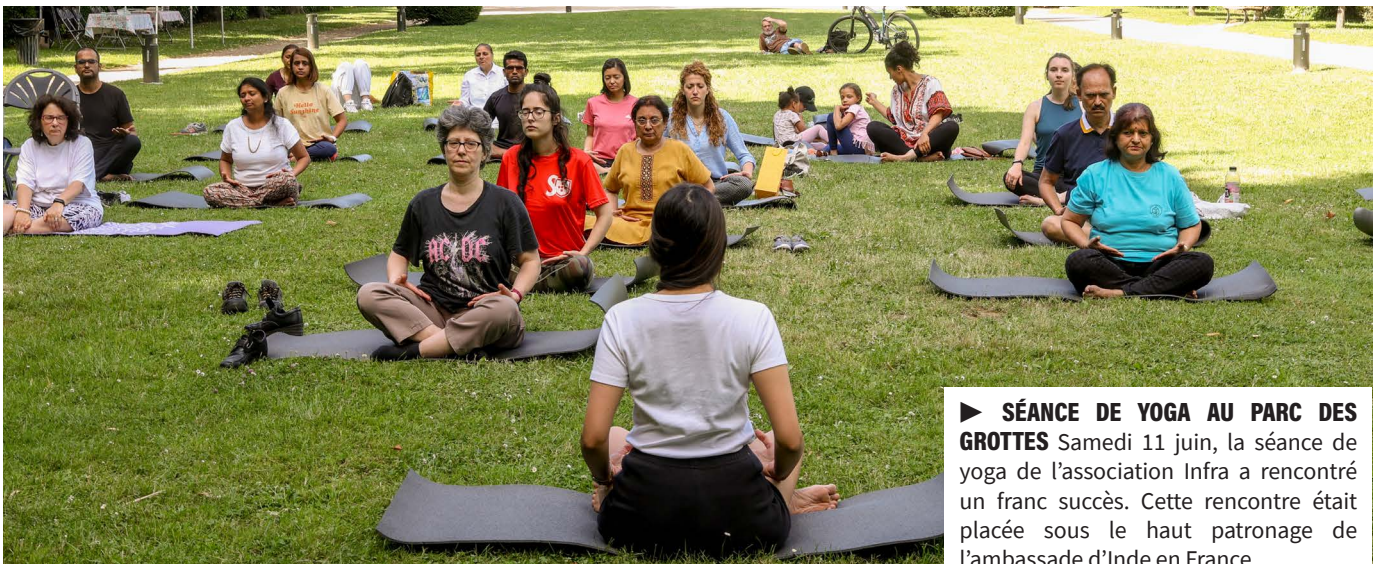
Dimanche 4 septembre de 9h30 à 18h

Dans le parc des Grottes

Tél : 01 69 12 50 65



► **LES ÉTOILES DE LA DANSE** La mer, qu'on voit danser... Samedi 11 juin, les danseuses et les danseurs de l'association Les Étoiles de la danse présentaient leur spectacle de fin d'année sur les planches de l'espace Jean Lurçat



► **SÉANCE DE YOGA AU PARC DES GROTTES** Samedi 11 juin, la séance de yoga de l'association Infra a rencontré un franc succès. Cette rencontre était placée sous le haut patronage de l'ambassade d'Inde en France.



► **LA FÊTE DES GRANDS** Mercredi 15 juin, les enfants accueillis dans les structures de la Petite enfance et qui feront leur rentrée en maternelle, ont participé à une petite fête. Chaussette la chèvre, Tirelire le cochon, Bernard le coq et bien d'autres amis de la Ferme Tiligolo sont venus s'amuser avec les enfants dans la cour de l'école Dolto.



► **CONSERVATOIRE** Les 17 et 18 juin, à l'espace Jean Lurçat, les élèves des classes de danse et de théâtre du Conservatoire présentaient leur spectacle de fin d'année réalisé en partenariat avec l'école d'art Camille Lambert.



► **COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN** Samedi 18 juin, les élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des Enfants, les associations d'anciens combattants et de nombreux habitants se sont retrouvés autour de la stèle du Général de Gaulle pour commémorer le 82^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940. Merci à Daphné Ract-Madoux, Sénatrice de l'Essonne, qui était présente à cette cérémonie.



► **TOURNOI DE FOOT DE LA JAFE** Samedi 25 juin, comme chaque année en fin de saison, la JAFE organisait un tournoi de football amical pour les enfants au stade Maquin.



► **FÊTE DU PLATEAU** Samedi 25 juin, bien que la météo a imposé de se replier à l'espace Rossif, la Fête du Plateau a connu un franc succès.



► **GALA DE GR** Organisé au gymnase Ladoumègue dimanche 26 juin, le gala de fin d'année de l'Alerte GR est venu conclure une saison riche de podiums, de médailles et de récompenses pour nos gymnastes. Un grand bravo à toutes ainsi qu'aux bénévoles du club.

Carnet d'état civil

BIENVENUE À

CURVAT ROLL Andrea le 11 mai 2022
CHIHU Maïa le 6 mai 2022
SANHA Aua le 15 mai 2022
EL HAYANI Adam le 21 mai 2022
AGUIRRE Emeric le 29 mai 2022
BETTIGNIES Tiffanie le 27 mai 2022
AWAD Emiliana le 28 mai 2022
DRAMÉ Aïda le 28 mai 2022
KPEKPASSE Jade le 7 juin 2022

MARIAGES

MARCHAL Rémy et DOHO Beh
 le 21 mai 2022
**ZUMKELLER Jérémy et DIAS DA SILVA
 Elisa** le 28 mai 2022
**VAN DE VONDELE Bernard et CARDON
 Béatrice** le 4 juin 2022

**BENHADJ DJILALI Samy et HARCHOUM
 Yasmine** le 8 juin 2022
**LOTANGA Jean et KAPINGA BIDUAYA
 Fraïtas** le 11 juin 2022

DÉCÈS

CHALLINE Guy le 21 mars 2021
CHALLINE Joël le 18 avril 2022
MERGAND Rose Veuve TRAN VAN
 le 17 mai 2022
GUINOISEAU Veuve BOISELLE Danielle
 le 19 mai 2022
JOSEPH Jodel le 16 mai 2022
LAMBALLE Pascal le 19 mai 2022
GIUDICELLI Emile le 4 mai 2022
BARRY Fatoumata le 1^{er} juin 2022
LEROUX Bertand le 1^{er} juin 2022
HAVARD Veuve BINET Christiane
 le 10 juin 2022

Guillaume Deswarte nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de Guillaume Deswarte. Né en décembre 1980, il s'installe avec sa mère à Juvisy en 1984, dans la maison de ses arrière-grands-parents.

Dès le collège, Guillaume fréquente le Conservatoire de musique de Juvisy. Après une première expérience au piano, il s'inscrit en classe de batterie avec Frédéric Firmin : il y vit la musique, source de joie et de fête, y découvre la solidarité, l'entraide, l'amitié et le respect de l'autre.

C'est avec enthousiasme qu'il participe dès l'origine à l'aventure de la fanfare « Des D'où ? Dingues » fondée en 1998 par Frédéric Firmin et Andrew Crocker, sillonnant le département pour des concerts et des fêtes de rue. En 2002, il participe à la sortie du disque qui rend magnifiquement compte du travail et de la créativité de la fanfare.



Malgré son départ pour la Californie, Juvisy restera dans son cœur.

Suite au décès de Guillaume le 11 avril dernier, sa famille franco-américaine a clos l'hommage qui lui était rendu avec le « Yarbird Suite », un arrangement de la fanfare « Des D'où Dingues » qui lui tenait particulièrement à cœur.

Services municipaux

HÔTEL DE VILLE

6 rue Piver
 Tel : 01 69 12 50 00
 Du lundi au vendredi :
 de 9h à 12h30
 et de 13h30 à 17h

POLICE MUNICIPALE

18A rue Jules Ferry
 Tel : 06 17 32 65 45
 police-municipale
 @mairie-juvisy.fr
 Du lundi au samedi

ESPACE MARIANNE

Accueil et démarches
 administratives
 25 Grande Rue /pl. A.
 France
 Tel : 01 69 12 50 00

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE
LAMIA BENSARSA REDA
 VOUS REÇOIT

**LE 6 JUILLET, DERNIÈRE PERMANENCE
 AVANT LA RENTRÉE**

SANS RDV TOUS LES MERCREDIS
 DE 16H À 17H30 À L'HÔTEL DE VILLE
 ET SUR RDV : **CABINET DU MAIRE 01 69 12 50 39**
 lemairie@mairie-juvisy.fr **Juvisy**

Législatives 2022 : Robin Reda réélu député de la 7^{ème} circonscription

Au terme des deux tours des élections législatives des 12 et 19 juin, Monsieur Robin Reda a été réélu Député de la 7^{ème} circonscription de l'Essonne avec 50,34%, devant Madame Claire Lejeune qui a recueilli 49,66% des suffrages.

Nous lui adressons nos félicitations républicaines ainsi qu'à l'ensemble des candidats qui se sont présentés devant le suffrage des électeurs.



Groupe Juvisy nous unit ! (Majorité municipale)

La ville de Juvisy protège le pouvoir d'achat des familles et renoue avec le sens de la fête !

L'année scolaire s'achève et s'ouvre le temps de la trêve estivale. Pour les élus de la majorité municipale, c'est l'occasion de saluer le travail et l'engagement des personnels présents aux côtés de nos enfants dans les crèches, les établissements scolaires et accueils de loisirs. La grande majorité du budget de la Ville est consacrée à l'enfance, des plus petits jusqu'aux adolescents, c'est pourquoi le rôle de celles et ceux qui mettent en œuvre des projets éducatifs d'éveil et d'accompagnement de nos jeunes est au cœur de nos préoccupations. Tout l'été, les professionnels resteront mobilisés pour aider les familles et offrir des activités de qualité aux jeunes Juvisiens en attendant une nouvelle rentrée scolaire. Qu'ils en soient ici remerciés chaleureusement.

Bien sûr, le contexte économique et social n'est pas

réjouissant. La hausse des prix se traduit par des difficultés concrètes pour de nombreuses familles et, au moment des vacances, par des arbitrages parfois douloureux. Dans la perspective de la rentrée, la ville de Juvisy prend ses responsabilités en ne repercutant pas l'augmentation du coût de la vie dans les tarifs des services publics communaux. Contrairement à l'intercommunalité Grand-Orly Seine Bièvre qui a fait le choix de contraindre le budget des familles en augmentant le prix des activités culturelles et sportives, mais aussi de la taxe des ordures ménagères, à Juvisy, il n'y aura pas de hausse du prix de la cantine ou des accueils de loisirs pour les familles ! L'explosion du coût de la vie ne justifie pas de devoir demander des efforts supplémentaires aux habitants. Ce choix est permis par la très bonne gestion des finances communales qui permet à nouveau de faire face aux imprévus et aux moments difficiles.

Pour faire face à la morosité qui gagne les esprits, la Ville a aussi renoué avec les événements festifs dont

la crise sanitaire nous avait trop longtemps privés. Le concert du parc de la mairie le 18 juin dernier a réuni plus de 2000 personnes autour de Barbara Pravi, révélation de la chanson française, et d'un hommage émouvant rendu au chanteur Christophe. Nous voulons aussi saluer nos associations et structures culturelles qui ont pu de nouveau offrir à leurs adhérents des spectacles émouvants : danse, théâtre, musique... La culture, la fête et le divertissement font peu à peu leur retour, grâce à l'engagement des artistes professionnels ou amateurs, des techniciens et aux nombreux bénévoles qui donnent énormément de leur temps. La ville restera aux côtés de tous pour faire renaître chez le plus grand nombre l'envie de partager des émotions ensemble !

Bon été à tous de la part des élus de la majorité municipale !

Les élus de la majorité municipale
« Juvisy nous unit ! »

Le groupe Juvisy Écologique et Solidaire

Sport : 30 minutes obligatoire. Et à Juvisy ?

Le 2 juin, Le Président Macron a déclaré rendre obligatoire 30 minutes de sport par jour dans toutes les écoles primaires. S'il n'existait que sur la base du volontariat, le renforcement de ce dispositif est la réponse du gouvernement pour lutter contre la sédentarité et l'obésité de nos enfants et déployer ainsi sa politique de prévention pour la santé.

Sport et santé font bon ménage, il n'y a pas de discussion. Le sport à l'école est par ailleurs, trop souvent, le seul lieu d'accès à l'activité physique et à ses vertus pour trop d'élèves. Alors, c'est à l'école que le gouvernement demande de répondre aux enjeux de santé de la jeunesse.

Actuellement, les ressources académiques proposent des fiches techniques pour courir, danser, lancer, sauter, ce qui rappelle plus un exercice physique, ou encore

un échauffement, mais certainement pas du sport. Rappelons-le, l'école a pour mission d'instruire, et en l'occurrence d'enseigner le sport : soit de transmettre une discipline et des outils de progression pour la maîtriser. Le sport est avant tout un jeu, une activité ludique, avec des règles, une stratégie, des tactiques qui impliquent et développent des compétences comportementales comme le soutien, la confiance, l'effort, le dépassement de soi, la camaraderie, etc.

Les mentalités ont changé, et le sport est promu au travers de la performance, de la réussite, de l'individualisme et du culte du corps. Sa marchandisation avec le développement des salles privées en est le meilleur exemple. Cette évolution dissuade la pratique du sport de par ses valeurs élitistes, et par son économie mercantile et chère.

Cependant, l'obésité et la sédentarité sont aussi des conséquences de l'évolution de nos modes de vie : le

temps passé devant les écrans, la mauvaise hygiène alimentaire, la fatigue mentale, etc. Alors, est-ce à l'école de contrecarrer ces évolutions ?

Notre pays possède un immense vivier de clubs sportifs où la jeunesse pourra s'épanouir et s'émanciper. Pourquoi ne pas utiliser ce réseau pour en faire le fondement d'une politique sportive ambitieuse envers la jeunesse en mal de bonne santé physique et mentale ?

Si, à chaque enfant nous offrions la possibilité de pratiquer un sport, alors l'école remplirait son rôle d'éducation aux sports et de relais préventif en santé. Tout ceci mérite un large débat pour une vraie politique municipale.

Bernadette Avellano, Gabriel Brunier-Coulin, Jean-Michel Costes, Alain Villemeur

Le collectif « Juvisy, relevons le défi citoyen ! »

L'eau, bien commun !

Le XXIème siècle sera le siècle de l'eau. Or, l'eau se fait rare en cette période estivale. Les pluies sont rares, les nappes phréatiques baissent, les récoltes sèchent sur pied... On nous prédit des étés caniculaires.

Aussi, c'est une désolation quand on voit partir dans les caniveaux et dans la Seine des milliers de m3 d'eau potable à cause d'une rupture de canalisation 'appartenant' à Suez. C'est ce qui s'est produit quai Gambetta le lundi 25 avril 2022, occasionnant de sérieux dégâts. Certes, les accidents surviennent et ne sont pas toujours évitables. Mais nos infrastructures sont vétustes : la moyenne d'âge de nos canalisations est de 60 ans.

On pourrait penser que ce sont les Services Publics qui sont en charge de la distribution de l'eau potable

ainsi que de son assainissement. En réalité, gestion et distribution sont déléguées à des entreprises privées. La collectivité territoriale dont dépend Juvisy, l'Établissement public territorial 'Grand-Orly Seine Bièvre' (GOSB) qui est compétent en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement, a en charge la qualité de l'eau. Mais GOSB délègue la gestion de l'eau à 2 entités : le 'Syndicat des Eaux D'Île de France' (SEDIF), en charge de l'eau potable, et le 'Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne' (SIAAP), responsable de l'assainissement collectif. Se rajoute à cet organigramme Veolia 'Eau d'Île de France', qui a été mandaté comme exploitant du réseau de distribution d'eau potable, relève les compteurs, gère les factures et le maintien du réseau.

Autrement dit, on a affaire à une organisation complexe, éloignée des réalités de terrain des Juvisiens, où il est parfois difficile d'identifier les interlocuteurs pertinents

en cas de problème. Ces délégations de Services publics diluent les responsabilités, ont une gestion opaque et peuvent provoquer des retards dans les interventions. Ne faudrait-il pas reprendre la main sur des missions aussi fondamentales que la fourniture d'eau potable et la maintenance de nos réseaux et canalisations, sans dépendre de multinationales ? Des expériences réussies (!) de re-municipalisation de gestion de l'eau ont été faites dans l'Essonne.

Résultat : des baisses conséquentes du prix du m3 d'eau avec la suppression de multiples intermédiaires, la disparition d'actionnaires poussant au profit, et la réappropriation des savoirs sur les réseaux de distribution et leur entretien.

Un bel été à tous !

Laurence Gauthier et André Plas

Juvisy
partenaire du don du sang

LA VILLE REMPORTE LE
TROPHÉE 3 CŒURS
POUR LA 3 ÈME ANNÉE
CONSÉCUTIVE



DON DE SANG

EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES

LES PROCHAINES COLLECTES À JUVISY :

29 août et 8 novembre
de 15h à 19h30, salle Pidoux de la Maduère,
64 Grande rue

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !



Jean-Claude Nasse, adjoint au Maire, chargé de la Santé, des affaires sociales et du logement à reçu le trophée 3 cœurs le 28 juin dernier au salon de l'Association des Maires d'Ile de France.

Juvisy GRAND PARIS



GUIDE DE LA RENTRÉE 2022-2023

BONNE RENTRÉE !



SERVICE ÉDUCATION - PETITE ENFANCE

RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 00 // RETROUVEZ-NOUS SUR JUVISY.FR

Juvisy GRAND
PARIS



EDITO

Nous savons que chaque rentrée est une étape marquante et importante dans la vie des familles. Comme chaque année, ce petit guide pratique vous accompagnera pour aborder la rentrée de vos enfants de la meilleure manière. Qu'ils soient accueillis dans nos structures Petite enfance, dans les écoles maternelles et élémentaires ou dans nos structures péri et extra-scolaires, la municipalité observe la même exigence pour que les enfants s'épanouissent et évoluent dans les conditions les plus optimales en termes de bien-être et de sécurité.

Être parents, c'est la plus belle aventure qui soit. Dès les premiers mois de la vie de votre enfant, nous avons à cœur de faire tout ce que nous pouvons pour vous aider. Cependant, la Ville n'a pas les capacités pour accueillir tous les bébés dans ses structures Petite enfance. **Pour une parfaite transparence dans l'attribution des places en crèche, nous avons mis en place depuis cette année un système de « points » qui a pour but d'aider en priorité les parents qui travaillent ou en recherche d'emploi.** Par ailleurs, nous avons aussi décidé d'accorder une aide financière coup de pouce aux familles qui recourent à un mode de garde privée. Le premiers dossiers seront instruits dès cet été pour une mise en place effective en septembre.

Avec cette crise sanitaire qui nous a toutes et tous durablement éprouvés, la Ville a accentué son soutien en direction des familles, notamment les plus modestes. **Ainsi, grâce à notre bonne gestion des finances communales, nous avons pu nous permettre de ne pas augmenter les tarifications basées sur un quotient familial stable depuis 2020. De plus, alors que la guerre en Ukraine se traduit par une hausse massive des prix des matières premières alimentaires, nous avons décidé de ne pas répercuter ces coûts sur le budget des parents.**

Cette rentrée marque aussi la deuxième année de notre collaboration avec l'Institut de Formation d'Animation et de Conseil (IFAC), l'organisme à qui nous avons confié la gestion des accueils péri scolaires et du centre de loisirs. Depuis un an, vous avez été très nombreux à nous faire part de votre satisfaction quant à la qualité de l'accueil de vos enfants organisé par les équipes de l'IFAC, notamment du point de vue pédagogique. Répondant présentes à nos moindres sollicitations, les équipes d'animation sont aussi de véritables forces de proposition. Le 4 septembre prochain, elles seront à nos côtés lors de la Journée des associations au Parc des Grottes pour vous présenter les grands axes de travail de l'année 2022-2023 en termes de contenu pédagogique des activités qu'elles proposeront à vos enfants.

En attendant de vous retrouver à la rentrée, le jeudi 1^{er} septembre, l'équipe municipale et l'ensemble des agents communaux, vous souhaitent un très bel été et de bonnes vacances.



Lamia BENSARSA REDA
Maire de Juvisy-sur-Orge

Amandine COSTA
Adjointe au Maire, chargée
de la famille, de la petite enfance,
de l'enfance et des aînés

SOMMAIRE



1 PETITE ENFANCE

- ✓ LE RELAIS PETITE ENFANCE
- ✓ INSCRIPTIONS EN STRUCTURE PETITE ENFANCE
- ✓ LES AUTRES MODES DE GARDE
- ✓ AIDE AUX FAMILLES RECOURANT À UN MODE DE GARDE PRIVÉ

2 ÉDUCATION

- ✓ CARNET D'ADRESSES
- ✓ EMPLOIS DU TEMPS DES ÉCOLES
- ✓ QUOTIENT FAMILIAL
- ✓ LE CLAS
- ✓ LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
- ✓ LE CENTRE DE LOISIRS
- ✓ L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
- ✓ TRANSPORT SCOLAIRE
- ✓ CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

1

PETITE ENFANCE



RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 00
ESPACE MARIANNE 25, GRANDE RUE - PLACE A.FRANCE

LE SERVICE EDUCATION-PETITE ENFANCE EST À VOTRE SERVICE ET ASSURE LE FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN :

- d'un accueil familial (20 places)
- de 2 accueils collectifs réguliers pour les plus grands :
- les 2 micro-crèches** (20 places)
- **de 2 multi-accueils** (105 places)
- du RPE (Relais Petite Enfance)



Amandine COSTA

Adjointe au Maire, chargée de la famille, de la petite enfance, de l'enfance et des aînés.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

(EX-RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(L)E(S))

DISPOSITIF INITIÉ PAR LA CAISSE D' ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF), PORTÉ PAR LA VILLE, LE RPE EST UN LIEU D'INFORMATION, DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES AU SERVICE DES PARENTS, DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(L)E(S) SALARIÉ(E)S DU PARTICULIER EMPLOYEUR ET DES ENFANTS QU'ILS ACCUEILLENENT.

Le RPE accompagne les parents et les futurs parents dans leurs recherches de mode de garde. Les parents peuvent y recevoir des informations sur l'ensemble des modes d'accueil ainsi qu'un accompagnement dans leurs recherches et leurs démarches pour l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le), ou encore d'une garde à domicile.

De plus, le relais Petite Enfance accompagne les assistant(e)s maternel(le)s dans leur

professionnalisation, en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences, d'être accompagné(e)s dans leurs démarches et d'obtenir une documentation professionnelle.

Pour les enfants, le relais Petite Enfance est un lieu de rencontre avec des activités adaptées à leur âge, qui permet une socialisation en douceur en présence de leur assistant(e) maternel(le).

Pour contacter le relais Petite Enfance :

Maison de la Petite Enfance
41-45 rue Monttessuy
01 69 12 32 21
rpe@mairie-juvisy.fr

Accueil téléphonique :

Lundi et jeudi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 19h
Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Vendredi de 9h à 12h30

RÉUNION D'INFORMATION POUR LES PARENTS

Une réunion par mois, à l'espace Marianne ou à la Maison de la Petite Enfance

Renseignements et inscriptions auprès du Relais Petite Enfance au

01 69 12 32 21

ou par mail à :

rpe@mairie-juvisy.fr

COMMENT OBTENIR UNE PLACE ?

Pour bénéficier d'un accueil dans l'une des structures Petite enfance, vous devez remplir un dossier disponible à l'Espace Marianne ou sur juvisy.fr

Ce dossier doit être remis ou envoyé à l'Espace Marianne, 25 Grande Rue, avec les pièces suivantes :

1

Pour un enfant qui est né :

- ✓ acte de naissance ou copie du livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ✓ justificatif d'activité ou de recherche d'emploi le cas échéant.

2

Pour un enfant à naître :

- ✓ certificat de grossesse,
 - ✓ justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 - + les pièces suivantes à la naissance de l'enfant :
 - ✓ acte de naissance ou copie du livret de famille,
 - ✓ justificatif d'activité ou de recherche d'emploi le cas échéant.
- Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible (dès 3 mois de grossesse), ainsi que les autres pièces demandées dans le dossier en fonction de votre situation.

INSCRIPTION EN STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE

LES STRUCTURES PETITE ENFANCE MUNICIPALES ACCUEILLEN LES ENFANTS JUVISIENS DE 10 SEMAINES À L'ENTRÉE EN MATERNELLE.

QUI CONTACTER ?

- ✓ **L'espace Marianne (guichet unique) :**
Les agents d'accueil vous fourniront les dossiers d'inscription et les informations pour la pré-inscription en structure
Petite Enfance : 01 69 12 50 00
- ✓ **Le service Éducation - Petite Enfance :**
Il gère les structures Petite Enfance et le suivi des dossiers.
Il est joignable par téléphone au 01 69 12 32 49
service.petite.enfance@mairie-juvisy.fr

ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHE : LA VILLE MET EN PLACE UN SYSTÈME DE POINTS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX FAMILLES

Depuis cette année, pour plus de transparence et afin d'améliorer l'efficacité dans les attributions de places en crèche, chaque famille se voit attribuer un nombre de « points » en fonction de sa situation, afin de mieux aider les parents qui travaillent ou en recherche d'emploi. Concrètement, le nombre de points est obtenu en fonction de trois grands items : l'antériorité de la demande, la structure familiale et l'activité des parents.

Retrouvez le règlement d'attribution des places en crèche sur le site juvisy.fr Rubrique Petite Enfance

QUELS MODES D'ACCUEIL POSSIBLES ?

- ✓ **ACCUEIL RÉGULIER**
Les enfants sont accueillis à des horaires et jours fixes déterminés dans un contrat d'accueil.

Ce mode d'accueil est proposé dans les structures municipales suivantes :



STRUCTURE		HORAIRES	LOCALISATION	TYPE DE STRUCTURE
Multi-accueil Korczak		7h30 - 18h30	48 rue Albert Sarraut Quartier Plateau	Structures collectives qui assurent à la fois un accueil régulier et un accueil occasionnel.
Multi-accueil Joséphine Baker	Colombine	7h30 - 18h45	Maison de la Petite Enfance 41-45 rue Monttessuy Quartier Seine	
	Pierrot	8h - 18h	Quartiers Plateau, Centre et Entre-voies (Bureaux localisés à la Maison de la Petite Enfance)	
Micro-crèche Fée Clochette		8h - 18h	1 bis rue Montenard Quartier Centre	Petite structure collective de 10 places accueillant des enfants de plus de 2 ans.
Micro-crèche Peter Pan		8h - 18h		Petite structure collective de 10 places accueillant des enfants de plus de 1 an.

ATTRIBUTION DES PLACES

La commission d'attribution des places a lieu chaque année au printemps pour une rentrée au mois de septembre. Quelques semaines avant cette commission, vous recevrez un courrier de confirmation dans lequel on vous demandera d'actualiser vos choix.

✓ ACCUEIL OCCASIONNEL

L'enfant fréquente la structure sur des jours ou demi-journées non fixes, en fonction des besoins des familles et des places disponibles. L'enfant est présent au maximum 1 journée à 2 demi-journées par semaine.

Ce mode d'accueil correspond plutôt aux besoins des parents sans emploi ou ayant un autre mode de garde en complément.

Ce mode d'accueil est proposé dans les structures suivantes :

STRUCTURE		HORAIRES	LOCALISATION	TYPE DE STRUCTURE
Multi-accueil Korczak		9h-17h	48 rue Albert Sarraut Quartier Plateau	Structures collectives qui assurent à la fois un accueil régulier et un accueil occasionnel.
Multi-accueil Joséphine Baker	Colombine	9h-17h	Maison de la Petite Enfance 41-45 rue Montessuy Quartier Seine	
	Pierrot	9h-17h ou 9h-12h ou 15h-18h		



TARIFS EN STRUCTURE PETITE ENFANCE :

La participation financière des familles est calculée à partir des ressources mensuelles des ménages (avis d'imposition de l'année précédente) qui sont multipliées par un taux d'effort fixé par la CAF. Ce taux varie en fonction du nombre d'enfants.

MULTI-ACCUEILS		ACCUEIL FAMILIAL ET MICRO-CRÈCHES	
1 enfant à charge	0.0619%	1 enfant à charge	0.0516%
2 enfants à charge	0.0516%	2 enfants à charge	0.0413%
3 enfants à charge	0.0413%	3 à 5 enfants à charge	0.0310%
4 à 7 enfants à charge	0.0310%	6 à 8 enfants à charge	0.0206%
8 enfants à charge	0.0206%		

LES AUTRES MODES DE GARDE

QUE FAIRE SI JE N'AI PAS OBTENU DE PLACE DANS UNE DES STRUCTURES D'ACCUEIL MUNICIPALES ? D'AUTRES POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS POUR FAIRE GARDER VOTRE ENFANT :

RECRUTER UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) INDÉPENDANT(E) :

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la Petite enfance pouvant accueillir à son domicile jusqu'à quatre enfants généralement âgés de moins de six ans.

Avant d'accueillir un enfant, l'assistant(e) maternel(le) doit obligatoirement avoir été agréé(e) par le Président du Conseil Départemental après avis des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel. L'assistant(e) maternel(le) indépendant(e) est salarié(e) du parent qui l'emploie (particulier

employeur). Pour vous aider dans vos recherches, vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance (voir page 3).

RECOURIR À LA GARDE À DOMICILE

PLUSIEURS POSSIBILITÉS :

- ✓ Assurer vous-même(s) le recrutement d'une personne et les formalités liées au statut d'employeur.
- ✓ Partager avec une autre famille l'emploi d'une personne à domicile qui s'occupe de vos enfants respectifs alternativement à votre domicile ou à celui de l'autre famille.

- ✓ Avoir recours à un organisme déclaré et/ou agréé par l'État (association ou entreprise) qui prend alors en charge à votre place les tâches administratives liées au recrutement et aux obligations de l'employeur. Plusieurs organismes de ce type sont localisés sur Juvisy-sur-Orge et aux alentours :

IDEAL'NOUNOU

2, rue Monténard 91260 JUVISY-SUR-ORGE
Tél. 01 69 21 84 20

BABYCHOU SERVICES

5 rue Paul Marais 91260 JUVISY-SUR-ORGE
Tél. 06 30 47 03 36

Sites sur lesquels vous trouverez des informations complémentaires sur ces modes de garde : www.mon-enfant.fr / www.pajemploi.urssaf.fr

ACCUEIL 0-3 ANS

NOUVEAU

LA VILLE ACCORDE UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES FAMILLES RECOURANT À UN MODE DE GARDE PRIVÉ

Votée au Conseil municipal du 29 juin dernier, une aide financière est désormais accordée par la Ville pour les familles qui ont recours à un mode de garde privé (Assistants maternelles et crèches privées, juvisiennes et hors juvisiennes).

Concrètement, les familles juvisiennes employant un(e) assistant(e) maternel(le), une garde à domicile ou ayant recours à une structure privée (micro-crèche, entreprise ou association), à Juvisy ou hors Juvisy se voit verser une aide coup de pouce, leur permettant de faire face aux frais de garde le temps que le dispositif d'allocations se mette en place. Plafonnée à 370 euros, cette aide est versée une seule fois par enfant, lors des 3 années avant l'entrée à l'école.

Les conditions d'éligibilité seront les suivantes :

- Habiter depuis plus de 6 mois dans la commune.
- Bénéficier du Complément Mode de Garde (aide financière de la CAF conditionnée au recours à une assistantes maternelle agréée, une garde à domicile ou une structure agréée).
- Justifier de l'emploi ou du recours à une garde pour son enfant pendant 6 mois minimum.



LES AIDES FINANCIÈRES

Le complément de libre choix de mode de garde (cmg) :

Votre CAF verse une aide pour la rémunération de votre salarié selon l'âge de l'enfant, le nombre d'enfants à charge et les ressources. Un minimum de 181,26 euros vous est versé chaque mois, sans plafond de revenu. Le maximum étant de 479,17 euros au 1^{er} avril 2022.

Votre CAF prend aussi à sa charge 100% des cotisations sociales pour l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e).

À SAVOIR

Les frais que vous engagez pour la garde d'enfants, déduction faite du CMG (complément de libre choix du mode de garde), peuvent vous donner droit à un crédit d'impôt.

MICRO-CRÈCHE PRIVÉE GAZOUILLES ET PATOUILLES

GAZOUILLES ET PATOUILLES EST UNE MICRO-CRÈCHE, SITUÉE DANS LE QUARTIER ENTREVOIES DE JUVISY-SUR-ORGE.

Elle a été conçue pour favoriser un éveil précoce dès la naissance de vos enfants, qui seront encadrés par une équipe de professionnels de la Petite Enfance, dans une atmosphère familiale.

Notre structure accompagne les premiers pas de votre enfant vers l'autonomie et le sensibilise à l'école maternelle avec des valeurs de tolérance, de partage et de respect de l'autre.

Parmi ses objectifs : aider vos enfants à grandir à travers les arts, la littérature enfantine et la sensibilisation à la protection de la nature est notre vocation, pour un bébé épanoui et des parents sereins.

22 rue Pasteur
91260 Juvisy-sur-orge
**Tél. 01 69 42 74 09 ou
06 81 42 19 82**

gazouillesetpatouilles@gmail.com

MICRO-CRÈCHE PRIVÉE LE BERCEAU DES ROIS

Située rue Blazy, la micro-crèche le Berceau des rois permet à chaque famille de bénéficier d'un forfait journalier de 10h pour son enfant qu'elle peut utiliser en mode Halte-garderie (choix du nombre d'heures par jour), sur un temps partiel (entre 2 et 4 jours/sem) ou un temps complet (5 jours/sem). Le Berceau des rois c'est :

- L'accueil des enfants à partir de 2 mois et demi (les effectifs sont composés pour moitié d'enfants en bas âge et pour moitié d'enfants au-dessus de 12 mois).

• La crèche de Juvisy fait partie d'un réseau dont les structures sont éligibles au Complément de Libre Choix de mode de garde de la CAF, valable également pour les revenus considérés comme élevés. Une simulation financière est possible sur le site Internet.

33, Rue Blazy
91260 Juvisy-sur-orge
Tel : 09 72 61 06 09
berceaudesrois.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h.

• Pré-inscriptions et inscriptions toute l'année directement auprès de ces structures, en fonction des places disponibles.

2

ÉDUCATION

LE SERVICE EDUCATION-PETITE ENFANCE, AVEC L'ENSEMBLE DES SERVICES MUNICIPAUX, ORGANISE, COORDONNE ET SOUTIEN LES ACTIONS LIÉES À L'ENSEIGNEMENT, L'ACCUEIL DES ENFANTS AU PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS.

Les inscriptions scolaires doivent être effectuées pour l'entrée à l'école maternelle ainsi que lors du passage à l'école élémentaire.

L'école d'accueil est déterminée selon le secteur scolaire. Les familles doivent se présenter à l'espace Marianne munies des pièces suivantes :

- ✓ livret de famille,
- ✓ justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ✓ justificatifs des vaccinations obligatoires.

Les renseignements suivants vous seront demandés :

N° allocataire Caf // N° Tél des parents (Personnel(s) et professionnel(s)) et adresse mail des parents.

VOS ÉLUES RÉFÉRENTES :



Amandine COSTA

Adjointe au Maire, chargée de la famille, de la petite enfance, de l'enfance et des aînés.



Malika ABBACI FELIACHI

Conseillère municipale déléguée aux Projets éducatifs et de loisirs.



RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 00
ESPACE MARIANNE 25, GRANDE RUE

CARNET D'ADRESSES (sous réserve de modification éventuelles décidées par l'Education Nationale).

ÉCOLES MATERNELLES

Saint-Exupéry	27, Grande Rue - Tél. 01 69 21 94 17 Directrice : Mme Piazza d'Olmo	8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30
Françoise Dolto	2, rue des Palombes - Tél. 01 69 21 08 40 Directrice : Mme Gilbert	8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30
Tomi Ungerer	4, allée Jean Fourest - Tél. 01 60 48 70 90 Directrice : Mme Cousin	8h45 à 11h45 - 13h45 à 16h45
La Fontaine	36, rue Montessuy - Tél. 01 69 21 98 43 Directrice : Mme Devesa	8h45 à 11h45 - 13h45 à 16h45
Jean Jaurès	5, rue Petit - Tél. 01 69 21 56 87 Directrice : Mme Tourné-Savard	8h45 à 11h45 - 13h45 à 16h45

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Jean Jaurès	5, rue Petit - Tél. 01 69 21 56 82 Directeur : Mme Farget	8h45 à 11h45 - 13h45 à 16h45
Edmond Michelet	30, rue Blazy - Tél. 01 69 21 99 25 Directrice : Mme Lima	8h15 à 11h15 - 13h15 à 16h15
Tomi Ungerer	4, allée Jean Fourest - Tél. 01 60 48 70 90 Directrice : Mme Cousin	8h45 à 11h45 - 13h45 à 16h45

AUTRE GROUPE SCOLAIRE

École privée catholique Ste-Anne	12, rue du Lieutenant Legourd - Tél. 01 69 21 41 87 8h45 à 12h00 // 13h45 à 16h45 - Directrice : Mme Du Pasquier
---	---



EMPLOIS DU TEMPS

RETROUVEZ CI-DESSOUS LES EMPLOIS DU TEMPS DE VOS ENFANTS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES.

LES ÉCOLES MATERNELLES

ÉCOLES MATERNELLES DOLTO / ST-EXUPÉRY					
	À PARTIR DE 7H30	DE 8H30 À 11H30	DE 11H30 À 13H30	DE 13H30 À 16H30	DE 16H30 À 19H
LUNDI	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire
MARDI					
JEUDI	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire
VENDREDI					

ÉCOLES MATERNELLES JAURÈS / UNGERER / LA FONTAINE					
	À PARTIR DE 7H30	DE 8H45 À 11H45	DE 11H45 À 13H45	DE 13H45 À 16H45	DE 16H45 À 19H
LUNDI	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire
MARDI					
JEUDI	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Accueil périscolaire
VENDREDI					

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES JEAN JAURÈS ET UNGERER						
	À PARTIR DE 7H30	DE 8H45 À 11H45	DE 11H45 À 13H45	DE 13H45 À 16H45	DE 16H45 À 18H	DE 18H À 19H
LUNDI	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Étude surveillée	Accueil périscolaire
MARDI						
JEUDI	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Étude surveillée	Accueil périscolaire
VENDREDI						

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MICHELET						
	À PARTIR DE 7H30	DE 8H15 À 11H15	DE 11H15 À 13H15	DE 13H15 À 16H15	DE 16H15 À 17H45	DE 17H45 À 19H
LUNDI	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Étude surveillée	Accueil périscolaire
MARDI						
JEUDI	Accueil périscolaire	École	Pause méridienne	École	Étude surveillée	Accueil périscolaire
VENDREDI						

QUOTIENT FAMILIAL

SI VOUS SOUHAITEZ QUE VOTRE ENFANT SOIT ACCUEILLI,
À LA RESTAURATION SCOLAIRE, À L'ÉTUDE SURVEILLÉE,
À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS NOUS VOUS INVITONS À :

- 1** Faire calculer votre quotient familial à l'espace Marianne, à partir du mercredi 13 juillet.
- 2** Compléter les fiches de pré-inscription pour la restauration et l'étude surveillée, ainsi que les fiches d'inscription et sanitaire IFAC.
et les déposer au pôle régie de l'espace Marianne ou les envoyer par mail à l'adresse : qf@mairie-juvisy.fr, ou bien vous pré-inscrire sur le portail famille « Juv'easy ».
Pour les pré-inscriptions à l'accueil périscolaire et centre de loisirs, voir la page 11.

ACCUEIL À LA RESTAURATION SCOLAIRE ET/OU À L'ÉTUDE SURVEILLÉE :

Mentionner sur la fiche de pré-inscription, les jours de fréquentation de votre enfant pour chacune des activités. Ces réservations, pour l'ensemble de l'année scolaire ou pour un mois minimum, serviront à établir vos factures.

Sinon vous pouvez faire vos réservations directement en ligne sur le portail famille « Juv'easy ».

Pour être prise en compte, les réservations et modifications devront être faites dans la période du 1^{er} au 20 du mois précédant la période concernée avec report de 1 à 2 jours lorsque le 20 du mois coïncide avec un week-end.

ATTENTION :

- En cas de non-réservation, le tarif forfaitaire s'applique.
- Lorsque les repas sont fournis par les familles (PAI ou grève), le prix des denrées alimentaires est déduit du tarif, soit une diminution de 15% du prix de la pause méridienne. Le reste dû correspond à l'encadrement et la gestion des locaux.

PRÉCISION : seul le certificat médical ou une déclaration sur l'honneur formulée par les parents justifiant de l'absence de l'enfant pour maladie pourra donner lieu à un ajustement de la facture en fonction des présences réelles, si et seulement si, l'un ou l'autre de ces documents est fourni à la régie municipale dans un délai d'un mois suivant la maladie de l'enfant.

QUOTIENT FAMILIAL

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE EN EUROS
1A	< 230,00
1B	230,01 à 288
2	288,01 à 360
3	360,01 à 450
4	450,01 à 563
5	563,01 à 704
6	704,01 à 880
7	880,01 à 1100
8	> à 1100,01

RESTAURATION SCOLAIRE // PAUSE MÉRIDienne

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS PAUSE MÉRIDienne
1A	0,91 €
1B	1,07 €
2	1,60 €
3	2,02 €
4	2,57 €
5	3,22 €
6	4,02 €
7	4,69 €
8	5,71 €
Tarif forfaitaire non-réservation Hors Commune (H.C.)	8,32 € 9,21 €

ÉTUDES SURVEILLÉES

QUOTIENT FAMILIAL	À L'UNITÉ	AU FORFAIT MENSUEL *
1A, 1B, 2	0,38 €	3,14 €
3, 4	1,95 €	16,24 €
5, 6	2,62 €	22,26 €
7, 8	3,68 €	31,25 €
Tarif forfaitaire non-réservation	6,25 €	56,50 €
Hors Commune (H.C.)	6,94 €	59,01 €

* à partir de 9 séances dans le mois

LA VILLE SOUTIEN LES FAMILLES!



• Aucune augmentation du taux du quotient familial depuis 2020.

• La Ville ne répercute pas la hausse des prix des denrées alimentaires sur les tarifs de la cantine.

LE CLAS

CONTRAT LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT À LA
SCOLARITÉ (CLAS) **L'ACCUEIL
DU SOIR**

Les accueils du soir s'inscrivent dans le dispositif d'accompagnement à la scolarité. Ils proposent aux enfants d'élémentaire et aux collégiens qui en ont besoin de les aider dans leur scolarité et de leur permettre de s'épanouir à l'école.

LES HORAIRES DU CLAS

CENTRE-VILLE
(ÉCOLE MICHELET
ET COLLÈGE BUISSON)
Dans les locaux de Ducastel
1 rue de l'Observatoire

Lundi-jeudi
OU mardi-vendredi
de 16h15 - 18h45

PLATEAU
(ÉCOLE JAURÈS
ET COLLÈGE BUISSON)
MAISON DE QUARTIER,
28/32 rue Albert Sarraut

Lundi-jeudi
OU mardi-vendredi
de 16h45 - 18h45

INSCRIPTION AU CLAS

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au CLAS, contactez le Service Education - Petite Enfance au 01 69 12 50 00

**Prise de rendez-vous
dès maintenant.**

Les familles seront reçues en entretien individuel à partir du 22 août. Le service confirmera l'inscription début septembre.

Les tarifs 1,11€ / mois



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LE CONSEIL MUNICIPAL RÉPOND À LA VOLONTÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE PERMETTRE L'EXPRESSION PLEINE ET ACTIVE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE LA CITOYENNETÉ.

QUEL EST LE RÔLE DU CME ?

Les enfants ont des droits reconnus par la convention des Nations Unies de 1989. Le CME permet de mettre certains droits en pratique : le droit au respect, le droit d'avoir des opinions et de donner son avis, le droit d'être écouté.

EN EFFET, IL PERMET AUX JEUNES ÉLUS :

- ✓ de se former à l'exercice d'une citoyenneté active, de leur donner un lieu d'expression et d'action,

- ✓ de découvrir le fonctionnement des instances de l'état (Sénat, Assemblée nationale) et les dispositifs des collectivités territoriales : région, département, commune...
- ✓ d'écouter les enfants et de faire entendre leur voix,
- ✓ de proposer des actions dans l'intérêt général des enfants et de tous les Juvisiens,
- ✓ de s'exprimer, de débattre et de dialoguer avec les élus de la municipalité.



RENSEIGNEMENTS

**Service Éducation -
Petite Enfance**

Espace Marianne 25, Grande rue
Tél. 01 69 12 50 00
Animateur du CME : Issa GUÉRY

LE CENTRE DE LOISIRS

LIEU D'ÉVEIL ÉDUCATIF MAIS AUSSI ESPACE DE DÉCOUVERTE, DE CRÉATION ET D'ÉPANOUISSEMENT

**JEUX D'EXPRESSION, TRAVAUX MANUELS, JEUX D'EXTÉRIEUR,
INITIATIONS SPORTIVES, SORTIES ET DÉCOUVERTES...**

PRÉ-INSCRIPTION ET PRÉ-PAIEMENT

Se munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille, des certificats de vaccinations obligatoires, de la fiche d'inscription et de la fiche sanitaire aux accueils périscolaires et de loisirs dûment remplies. Établie sur la base de la réservation avec pré-paiement, la facture est à régler en se présentant au secrétariat du centre de loisirs (1 rue de l'Observatoire), par courrier ou sur le portail famille de l'IFAC. Le calcul du quotient familial est effectué à l'espace Marianne. L'inscription reste valable pour tous les temps d'accueil et de loisirs (avant et après l'école, le mercredi et pendant les vacances) encadrés par les équipes de l'IFAC. Ces démarches pourront être également faites par voie dématérialisée sur le portail de l'IFAC : <https://espacefamille.aiga.fr:10079043>. Les identifiants vous seront communiqués dans le courant de l'été.

PERMANENCES / SECRÉTARIAT - 1 RUE DE L'OBSERVATOIRE

Tél : 01 81 93 30 43

Lundi : 9h30 - 12h // 13h30 - 19h

Mardi : 9h30 - 12h // 13h30 - 17h

Mercredi : 7h30 - 12h // 13h30-17h

Jeudi : 13h30-17h

Vendredi : 9h30 - 12h // 13h30 - 17h

TARIFS CENTRE DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE + GOÛTER	1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	GARDERIE /HEURE
1A	3,47 €	2,24 €	0,66 €
1B	4,32 €	2,81 €	0,75 €
2	5,53 €	3,60 €	0,92 €
3	6,92 €	4,50 €	1,01 €
4	8,66 €	5,63 €	1,11 €
5	10,39 €	6,75 €	1,39 €
6	12,97 €	8,44 €	1,55 €
7	16,01 €	10,40 €	1,76 €
8	19,91 €	12,93 €	2,03 €
HC	42,63 €	28,13 €	3,36 €

LES ACTIVITÉS DU MERCREDI

Les familles pourront inscrire leur enfant le mercredi aux activités proposées par :

- Les structures intercommunales (la médiathèque Raymond Queneau, le Conservatoire d'Athis-Juvisy, l'école d'art Camille Lambert et la piscine Suzanne Berlioux)

- Les associations et les clubs sportifs. La Ville soutient financièrement les associations qui mettent en place des activités les mercredis. Les inscriptions pourront se faire lors de la journée des associations dimanche 4 septembre, au parc des Grottes ou selon les modalités définies par les associations et clubs sportifs.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

QUOTIENT FAMILIAL	POUR UNE HEURE + GOÛTER	POUR UNE HEURE
1A	0,73 €	0,66 €
1B	0,87 €	0,75 €
2	1,01 €	0,92 €
3	1,11 €	1,01 €
4	1,22 €	1,11 €
5	1,54 €	1,39 €
6	1,70 €	1,55 €
7	1,98 €	1,76 €
8	2,24 €	2,03 €
HC	3,73 €	3,36 €





TRANSPORT SCOLAIRE ANNÉE 2022-2023

Une fiche d'inscription est adressée par courrier postal à tous les élèves qui bénéficiaient l'année précédente d'un transport scolaire. Pour les nouveaux élèves, vous pouvez récupérer cette fiche d'inscription sur le site Internet et / ou à l'espace Marianne.

Tarif unique pour toutes les familles : 38,50 € pour le 1^{er} enfant et 35,50 € à partir du 2^{ème} enfant.

CIRCUIT ALLER		CIRCUIT RETOUR	
HORAIRES Du lundi au vendredi	ARRÊTS	HORAIRES du Lundi au Vendredi	ARRÊTS
QUARTIER SEINE // ÉCOLE MICHELET			
7H40	4 rue Montessuy	16H25	École Michelet
7H40	32 rue Montessuy	16H30	4 rue Montessuy
7H50	Gare routière Seine	16H35	32 rue Montessuy
7H50	15 quai Gambetta	16H40	Gare routière Seine
8H00	École Michelet	16H43	15 quai Gambetta
PLATEAU // ÉCOLE JEAN JAURÈS (1^{er} tour) - élémentaires uniquement			
8H13	Square M.Cheveaux	17H05	École Jean Jaurès
8H18	École Jean Jaurès	17H12	Square M.Cheveaux
PLATEAU // ÉCOLE JEAN JAURÈS (2^{ème} tour) - élémentaires et maternelles			
8H30	Maternelle F.Dolto	17H20	École Jean Jaurès
8H40	École Jean Jaurès	17H30	Maternelle F.Dolto
SALLE DES FÊTES // ÉCOLE JEAN JAURÈS - élémentaires et maternelles			
8H15	Salle des Fêtes	17H05	École Jean Jaurès
8H20	10 avenue Raspail	17H10	22 place Barbusse / Lacroix
8H28	22 place Barbusse / Lacroix	17H20	19 avenue Gounod / Terrasse
8H37	École Jean Jaurès	17H25	Salle des Fêtes

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours, le matin des jours indiqués.

ANNÉE 2022-2023

RENTÉE DES ÉLÈVES :

Jeu. 1^{er} septembre 2022

VACANCES DE LA TOUSSAINT :

du samedi 22 octobre

au lundi 7 novembre 2022

VACANCES DE NOËL :

du samedi 17 décembre 2022

au mardi 3 janvier 2023

VACANCES D'HIVER :

du samedi 18 février au lundi 6 mars 2023

VACANCES DE PRINTEMPS :

du samedi 22 avril

au mardi 9 mai 2023

DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ :

à partir du samedi 8 juillet

